

Direction des finances et des marchés

RAPPORT N° 2017-2 – 1 . 6 . 6

au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 26/06/2017

Compte administratif 2016. Budget Général.

Rapport de présentation du Compte Administratif 2016

Budget général

1. UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT CARACTERISEE PAR UNE QUASI-STABILISATION DES DEPENSES EN 2016 PAR RAPPORT A 2015	4
1.1. DES DEPENSES EN HAUSSE DE 0,1% MALGRE UNE AUGMENTATION PLUS IMPORTANTE DES ALLOCATIONS INDIVIDUELLES DE SOLIDARITE (AIS) ET DE LA PEREQUATION	4
1.1.1. La place prépondérante des dépenses d'aide sociale.....	6
1.1.2. Des dépenses de fonctionnement en légère augmentation.....	7
1.2. DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE PRINCIPALEMENT GRACE AUX DMTO ET A L'AUGMENTATION DU TAUX DE TAXE FONCIERE.....	18
1.2.1. Les recettes fiscales ont augmenté de 3,7%	18
1.2.2. Les dotations de l'Etat ont diminué de 5,4%.....	22
1.2.3. Une hausse de 9,1% des autres recettes.....	25
2. UNE SECTION D'INVESTISSEMENT CARACTERISEE PAR UNE BAISSSE DES DEPENSES EN 2016 APRES UNE FORTE HAUSSE EN 2015.....	26
2.1. LA BAISSSE DES DEPENSES.....	26

2.2.	LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (HORS EMPRUNT ET DOTATIONS) DIMINUENT	29
2.3.	LES DOTATIONS	30
2.4.	LA STRUCTURE DE L'INVESTISSEMENT EN 2016	30
3.	L'EQUILIBRE DU BUDGET	31
3.1.	L'EPARGNE	31
3.2.	L'EMPRUNT REALISE	32
4.	LE RESULTAT DE CLOTURE	33
5.	RATIOS ET INDICATEURS DU VAL-DE-MARNE EN COMPARAISON AVEC LA MOYENNE DE LA STRATE (DEPARTEMENTS DE +DE 1.000.000 HABITANTS)	35

Les collectivités locales sont de plus en plus mises à contribution pour participer à la réduction des dépenses publiques, levier privilégié par les Gouvernements successifs pour rééquilibrer les comptes publics, largement dégradés par la crise économique. En 2016, cette stratégie s'est traduite au niveau local par la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, et en particulier de la diminution sensible de leur dotation globale de fonctionnement (DGF) à hauteur de 2,7 Mds € pour les collectivités.

A ceci s'ajoute la hausse des dépenses d'action sociale qui représentent 60% des dépenses de fonctionnement. Cette tendance est due principalement au transfert des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA), dont la charge n'est toujours pas intégralement compensée.

L'Etat a pris des mesures en 2014 visant à alléger le reste à charge des départements qui, couplées au fonds d'urgence en faveur des départements en difficulté pour le paiement du RSA dont a bénéficié en 2016 à notre Département pour 12 M€, ont permis une stabilisation du reste à charge à 125 M€

Transferts de l'aide sociale			CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Cumul depuis transfert
A.P.A.	Dépenses	Allocations versées	71,83 M€	70,81 M€	72,13 M€	71,43 M€	74,73 M€	85,17 M€	885,14 M€
	Recettes	Contribution CNSA	18,07 M€	18,02 M€	17,92 M€	18,57 M€	19,47 M€	27,41 M€	258,24 M€
	Charge nette A.P.A.		53,75 M€	52,80 M€	54,21 M€	52,86 M€	55,26 M€	57,77 M€	626,90 M€
R.S.A. (socle)	Dépenses	Allocations forfaitaires	151,81 M€	158,00 M€	169,57 M€	184,13 M€	200,72 M€	213,08 M€	2 005,00 M€
	Recettes	TIPP "historique"	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	98,42 M€	1 292,66 M€
		FMDI	11,42 M€	11,19 M€	10,56 M€	9,96 M€	9,65 M€	9,98 M€	129,58 M€
	Charge nette R.S.A. (socle)		41,97 M€	48,39 M€	60,59 M€	75,75 M€	92,65 M€	104,68 M€	582,76 M€
R.S.A. Allocations majorées (ex-A.P.I.)	Dépenses	Allocations forfaitaires majorées	21,26 M€	21,79 M€	22,83 M€	24,42 M€	25,97 M€	26,18 M€	173,71 M€
	Recettes	TIPP "supplémentaire"	17,53 M€	16,97 M€	15,69 M€	15,08 M€	15,08 M€	15,08 M€	113,20 M€
	Charge nette R.S.A. Allocations majorées (ex-A.P.I.)		3,73 M€	4,82 M€	7,15 M€	9,33 M€	10,89 M€	11,09 M€	60,51 M€
P.C.H.	Dépenses	PCH	19,06 M€	21,00 M€	22,56 M€	23,52 M€	24,72 M€	26,35 M€	185,31 M€
		ACTP	15,75 M€	15,21 M€	14,74 M€	14,05 M€	13,41 M€	12,66 M€	178,73 M€
		Baisse ACTP (à déduire)	-0,69 M€	-0,55 M€	-0,46 M€	-0,69 M€	-0,64 M€	-0,75 M€	-8,29 M€
	Recettes	Contribution C.N.S.A.	9,87 M€	10,41 M€	10,40 M€	10,13 M€	10,03 M€	10,18 M€	111,81 M€
	Charge nette P.C.H.		8,49 M€	10,04 M€	11,70 M€	12,70 M€	14,05 M€	15,41 M€	65,20 M€
Recettes du Pacte de juillet 2013 et fonds d'urgence 2016	Recettes	Dotation de Compensation Péréqué				10,39 M€	10,78 M€	11,13 M€	32,31 M€
		Relèvement taux DMTO				14,00 M€	38,06 M€	40,47 M€	92,52 M€
		Fonds d'urgence RSA						12,00 M€	12,00 M€
	Total Recettes du Pacte de juillet 2013 et fonds d'urgence 2016					24,39 M€	48,84 M€	63,59 M€	124,83 M€
Total Aide Sociale	Dépenses totales		263,95 M€	271,60 M€	287,09 M€	303,49 M€	326,14 M€	350,77 M€	3 249,15 M€
	Recettes totales		156,00 M€	155,55 M€	153,45 M€	177,24 M€	202,14 M€	225,41 M€	2 050,60 M€
	Charge nette totale		107,95 M€	116,05 M€	133,65 M€	126,25 M€	124,01 M€	125,36 M€	1 210,55 M€

La dynamique de nos recettes fiscales, DMTO et taxe foncière, et des efforts de gestion conséquents ont toutefois permis en 2016 de faire face à l'augmentation des dépenses sociales tout en soutenant l'investissement qui reste en Val-de-Marne supérieur à celui des Départements de même strate.

Le compte administratif permet de prendre acte des réalisations au budget du Département et fait état de sa situation financière. Son examen est également l'occasion d'exposer les principaux facteurs d'évolution des dépenses, des recettes et des principaux équilibres.

La présentation du compte administratif tient compte uniquement des dépenses réelles, hors opérations d'ordre et hors opérations de tirage et de remboursement sur crédits revolving.

Le tableau suivant récapitule les principales tendances constatées au compte administratif 2016, tant en évolution qu'en réalisation.

Opérations réelles en M€	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes de fonctionnement (A)	1 368,2	1 361,9	1 365,8	1 396,7	1 417,1	1 452,8
<i>hors produits des cessions</i> Taux de réalisation	105,2%	104,2%	101,9%	101,0%	99,9%	102,1%
taux d'évolution	4,1%	-0,5%	0,3%	2,3%	1,5%	2,5%
Dépenses de fonctionnement (B)	1 199,6	1 227,4	1 249,0	1 300,6	1 353,5	1 355,2
Taux de réalisation	98,6%	100,4%	99,3%	99,4%	101,0%	100,6%
taux d'évolution	3,9%	2,3%	1,8%	4,1%	4,1%	0,1%
Épargne brute (C = A - B)	168,6	134,5	116,8	96,1	63,6	97,6
<i>hors produits des cessions</i> Taux de réalisation	200,8%	159,8%	142,8%	129,9%	82,1%	129,7%
Taux d'évolution	5,9%	-20,3%	-13,1%	-17,8%	-33,8%	53,4%
Dépenses d'investissement (D)	295,4	329,2	264,5	256,3	324,3	289,8
Taux de réalisation	78,6%	102,6%	84,6%	80,6%	96,8%	86,5%
taux d'évolution	13,9%	11,4%	-19,6%	-3,1%	26,6%	-10,7%
Recettes d'investissement (E)	75,2	88,4	79,9	64,2	133,8	72,4
<i>produits des cessions inclus</i> Taux de réalisation	72,5%	84,8%	91,2%	77,0%	135,8%	77,5%
taux d'évolution	-19,9%	17,5%	-9,6%	-19,6%	108,4%	-45,9%
Besoin de financement avant reprise du résultat N-1 (F = D - E - C)	51,5	106,3	67,8	96,0	127,0	119,8
Taux de réalisation sur BP						

En fonctionnement, le taux de réalisation des recettes est de 102,1% et enregistre une hausse de 2,2 points par rapport au taux de réalisation 2015. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement, calculé par rapport aux crédits inscrits au BP 2016, baisse par rapport à celui de 2015, passant de 101% à 100,6%.

En investissement, le taux de réalisation des dépenses baisse de 10,3 points par rapport à 2015 et s'établit à 86,5%; le taux de réalisation des recettes d'investissement est en baisse par rapport à 2015, passant de 135,8% à 77,5%. Pour rappel le niveau très important enregistré en 2015, de BP sur CA, était lié à la vente du patrimoine de l'ex-SEMIDEP.

Compte tenu du versement en 2016 du « Fonds d'urgence en faveur des départements en difficulté » d'un montant de 12 M€, les recettes de fonctionnement augmentent de 2,5%. Hors cette recette exceptionnelle, les recettes de fonctionnement n'augmenteraient que de 1,7%.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement, grâce à la mise en œuvre d'économies par le Département, n'augmentent cette année que de 0,1% avec un taux de réalisation de plus de 100% par rapport au BP. Sans la péréquation, de 34,38 M€ en 2016 contre 28,28 M€ en 2015 soit une augmentation de 21,6%, les dépenses de fonctionnement seraient en diminution de -0,3%.

De ce fait, il est constaté une augmentation de l'épargne brute qui passe de 63,6 M€ en 2015 à 97,6 M€ en 2016 soit une augmentation de 53,4% témoignant d'une amélioration de notre santé financière.

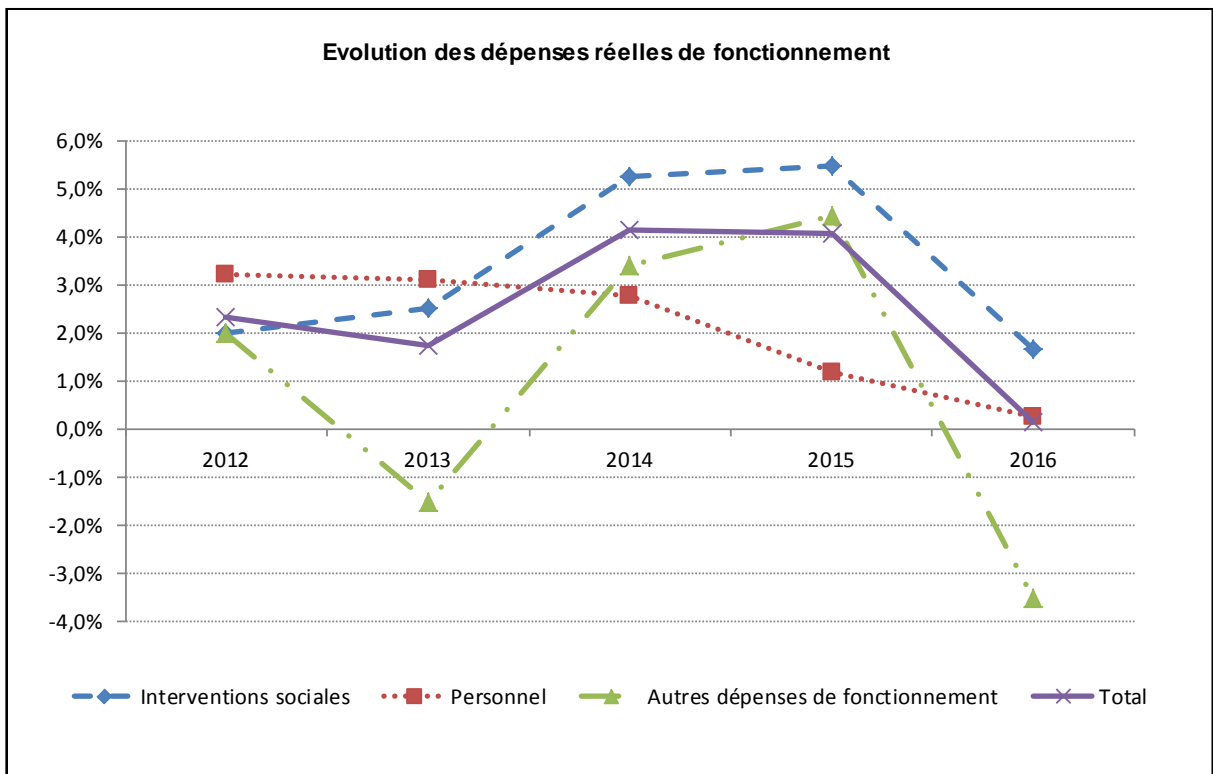
1. Une section de fonctionnement caractérisée par une quasi-stabilisation des dépenses en 2016 par rapport à 2015

Des dépenses en hausse de 0,1% malgré une augmentation plus importante des allocations individuelles de solidarité (AIS) et de la péréquation

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 1 355,2 M€ en 2016 contre 1 353,5 M€ soit une augmentation de 0,1%.

Hors prélèvement pour péréquation des DMTO (24,5 M€) du FSD (4,9 M€) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) (5 M€), elles ont diminué de 0,3%.

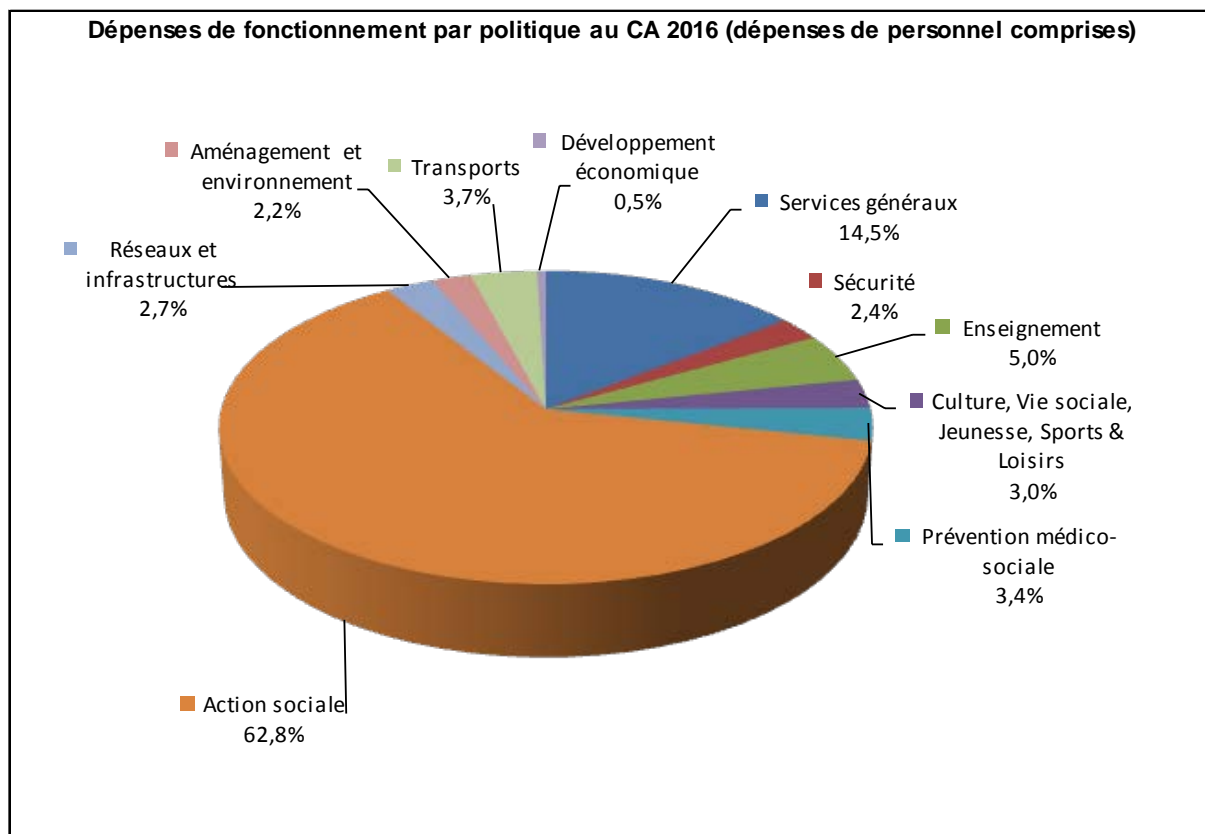
Le reste à charge des AIS augmente de 10,8% passant de 124,01 M€ en 2015 à 137,36 M€ en 2016 en raison de la dynamique du RSA et de l'APA.



La place prépondérante des dépenses d'aide sociale

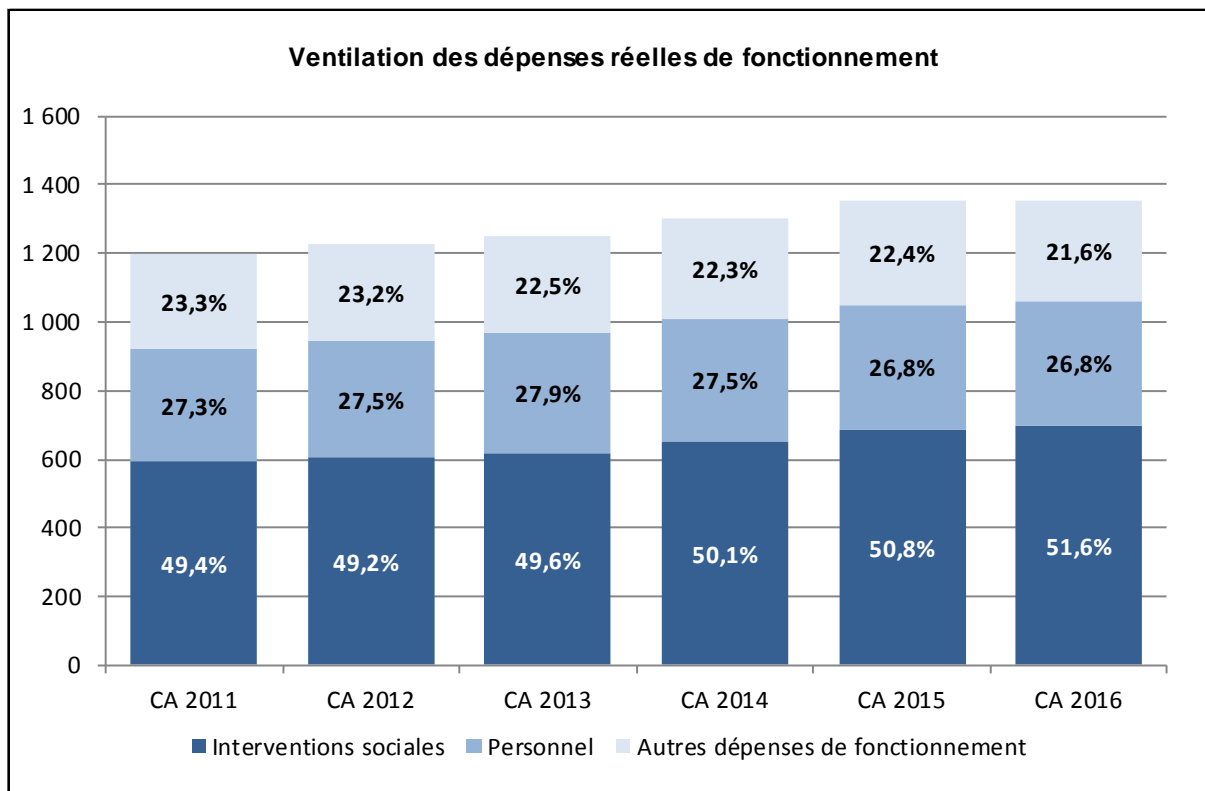
La structure des dépenses de fonctionnement ventilées par politiques publiques (dépenses de personnel comprises) illustrée par le diagramme suivant reste stable en comparaison à l'année dernière de même que la proportion de l'action sociale dans les dépenses de fonctionnement.

Comme chaque année depuis le transfert des compétences en matière sociale aux départements, l'action sociale représente près de 2/3 des dépenses de fonctionnement sur lesquelles le Val de Marne a peu de marges de manœuvre compte tenu de l'augmentation du nombre de bénéficiaires des dispositifs (RSA, APA, PCH, mais aussi accueil des mineurs non accompagnés).



Des dépenses de fonctionnement en légère augmentation

L'analyse de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement représentée par l'histogramme ci-dessous montre que la part des dépenses de fonctionnement hors personnel et interventions sociales diminue, passant de 22,4% en 2015 à 21,6% en 2016, et que la part des dépenses de personnel reste stable à 26,8%. Quant aux dépenses d'aide sociale hors dépenses de personnel, leur part passe de 50,8% en 2015 à 51,6% en 2016.



o **L'insertion**

Premier poste parmi les dépenses d'aide sociale, l'insertion a représenté un volume de 247,5 M€ hors dépenses de personnel en 2016 en évolution de 5,1% par rapport à 2015 en raison de la progression de 6,2% de l'allocation RSA. La hausse globale du coût du rSa s'explique principalement par le rattachement en 2016 de 6 M€ conformément à l'engagement pris dans le cadre de l'examen des comptes du Département par la Chambre régionale des comptes de rattacher progressivement les factures payés en n+1. Cette hausse s'explique également par la revalorisation de 2% de l'allocation ainsi que par un montant moyen versé en augmentation. .

Sur les 4 dernières années l'évolution du nombre d'allocataires augmente+18,6%. En 2016, nous constatons l'amorce d'une baisse toutefois moins forte que pour l'ensemble de la France qui s'établit à -4,3% :

- 31 951 en 2011
- 33 028 en 2012 (+3,4%)
- 34 584 en 2013 (+4,7%)
- 36 343 en 2014 (+5,1%)
- 37 880 en 2015 (+4,2%)
- 37 155 en 2016 (-1,9%)

Soit entre 2011 et 2016, une hausse de 16,3% et 5 204 allocataires. La mise en œuvre de la prime d'activité au 1er janvier 2016 qui a remplacé le rSa activité, a pu avoir une incidence sur la baisse du nombre des allocataires.

Les montants ont fortement évolué à la hausse. Le tableau ci-dessous retrace les montants versés et leur évolution. Il est à noter qu'il n'y a pas nécessairement de corrélation entre le nombre d'allocataires et les montants versés. Entre 2011 et 2016 nous constatons +16,3% d'allocataires supplémentaires et 38,24% de sommes supplémentaires versées. Le différentiel s'explique essentiellement par les revalorisations annuelles décidées par l'Etat.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
RSA Socle	151 808 707 €	158 002 940 €	169 565 293 €	184 127 626 €	200 720 027 €	213 075 371 €
RSA Majoré	21 258 335 €	21 787 826 €	22 833 318 €	24 417 209 €	25 972 756 €	26 177 243 €
Total RSA	173 067 041 €	179 790 766 €	192 398 611 €	208 544 835 €	226 692 783 €	239 252 614 €
Hausse annuelle		3,89%	7,01%	8,39%	8,70%	5,54%
Moyenne mensuelle	14 422 253 €	14 982 564 €	16 033 218 €	17 378 736 €	18 891 065 €	19 937 718 €
Montant moyen versé mensuel par allocataire	451,39 €	453,63 €	463,6 €	478,19 €	498,71 €	536,61 €

Insertion sociale et professionnelle		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allocations RSA	BP	154,60	158,40	163,90	176,83	196,93	183,94
	CA	152,03	158,31	170,12	184,20	200,72	213,08
	% évol.	3,9%	4,1%	7,5%	8,3%	9,0%	6,2%
	% exéc.	98%	100%	104%	104%	102%	116%
Allocations forfaitaires majorées RSA (ex API)	BP	23,90	21,60	22,00	24,02	25,47	24,45
	CA	21,26	21,79	22,83	24,42	25,97	26,18
	% évol.	1,0%	2,5%	4,8%	6,9%	6,4%	0,8%
	% exéc.	89%	101%	104%	102%	102%	107%
Actions d'insertion professionnelle	BP	8,91	8,40	8,40	8,31	8,71	8,46
	CA	6,14	6,60	7,28	7,09	7,44	6,80
	% évol.	-9,2%	7,5%	10,4%	-2,6%	4,8%	-8,6%
	% exéc.	69%	79%	87%	85%	85%	80%
Allocations et secours d'urgence	BP	0,40	0,40	0,50	0,50	0,50	0,50
	CA	0,41	0,46	0,45	0,51	0,49	0,57
	% évol.	9,6%	11,8%	-1,2%	11,8%	-3,2%	17,1%
	% exéc.	103%	115%	91%	101%	98%	115%
Autres dépenses d'insertion sociale et professionnelle	BP	0,72	1,19	0,86	1,63	1,00	0,85
	CA	0,65	0,57	1,25	0,54	0,89	0,82
	% évol.	84,6%	-11,7%	119,2%	-56,5%	62,8%	-7,1%
	% exéc.	90%	48%	145%	33%	88%	97%
Total BP		188,53	189,99	195,67	211,29	232,61	218,20
Total CA		180,49	187,73	201,95	216,77	235,50	247,45
Taux d'évolution global		3,2%	4,0%	7,6%	7,3%	8,6%	5,1%
Taux d'exécution global		96%	99%	103%	103%	101%	113%

o Les personnes âgées

Les dépenses en faveur des personnes âgées ont représenté un volume de 142,27 M€ hors dépenses de personnel (9,7 M€) en 2016 en diminution de -1,8%.

Les dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile augmentent de 13,3% pour un nombre bénéficiaires de 12 952 contre 12 845 en 2015.

Les dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement augmentent de 14,9% pour un nombre bénéficiaires de 6984 contre 6945 en 2015.

Les frais d'hébergement baissent de -31,3% en raison de la mise en œuvre progressive du paiement différentiel.

Le financement de l'aide-ménagère est en hausse de 2,6%.

La carte améthyste a représenté une dépense de 20,9 M€.

Personnes âgées		2011	2012	2013	2014	2015	2016
APA à domicile	BP	43,21	43,96	43,87	44,19	42,48	49,84
	CA	42,01	41,54	41,15	41,03	42,82	48,51
	% évol.	5,0%	-1,1%	-0,9%	-0,3%	4,4%	13,3%
	% exéc.	97%	95%	94%	93%	101%	97%
APA en établissement	BP	28,63	29,93	30,46	29,74	31,01	34,69
	CA	29,82	29,27	30,85	30,40	31,90	36,67
	% évol.	10,8%	-1,9%	5,4%	-1,5%	5,0%	14,9%
	% exéc.	104%	98%	101%	102%	103%	106%
Frais d'hébergement des personnes âgées au titre de l'aide sociale	BP	52,12	53,07	48,82	44,20	42,97	34,35
	CA	52,35	54,91	44,72	46,78	45,80	31,44
	% évol.	-1,2%	4,9%	-18,6%	4,6%	-2,1%	-31,3%
	% exéc.	100%	103%	92%	106%	107%	92%
Financement des services d'aide à domicile	BP	3,49	3,43	3,44	3,74	3,56	3,11
	CA	3,25	2,85	3,41	3,10	3,15	3,73
	% évol.	7,7%	-12,4%	19,9%	-9,3%	1,7%	18,4%
	% exéc.	93%	83%	99%	83%	89%	120%
Cartes Améthyste	BP	20,50	20,75	20,25	19,91	19,91	20,70
	CA	19,66	20,31	18,84	18,77	20,14	20,89
	% évol.	-0,7%	3,3%	-7,2%	-0,4%	7,3%	3,7%
	% exéc.	96%	98%	93%	94%	101%	101%
Autres actions en faveur des personnes âgées	BP	1,45	1,47	1,55	1,48	1,39	1,35
	CA	1,37	1,37	1,14	1,12	1,09	1,03
	% évol.	0,2%	0,1%	-16,8%	-1,9%	-2,8%	-5,3%
	% exéc.	94%	93%	74%	76%	78%	76%
Total BP		149,40	152,59	148,38	143,26	141,32	144,06
Total CA		148,46	150,26	140,12	141,19	144,91	142,27
Taux d'évolution global		3,0%	1,2%	-6,7%	0,8%	2,6%	-1,8%
Taux d'exécution global		99%	98%	94%	99%	103%	99%
Montants en millions d'euros							

○ Les personnes en situation de handicap

Les dépenses en faveur des personnes en situation de handicap ont représenté un volume de 146,8 M€ hors dépenses de personnel (4,4 M€) en 2016 en augmentation de 4,6%.

La prestation de compensation du handicap (PCH) augmente de 6,6% en 2016 pour s'établir à 26,4 M€ contre 24,7 M€ en 2015. Le nombre de bénéficiaires ayant un droit ouvert à la PCH est passé de 3280 en 2015 à 3054 en 2016.

L'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) a représenté un coût en baisse de -5,6% en 2016 en raison du recul du nombre de bénéficiaires.

Les différents partenariats d'adaptation et de mise aux normes des logements ajoutés au service FILIVAL dans le cadre des aides à l'autonomie et aux déplacements représentent un montant de 3,64 M€ en baisse de -1,1% suite à un accord avec le délégataire.

Personnes handicapées		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prestation de compensation du handicap (PCH)	BP	19,80	22,38	23,33	23,45	25,62	26,62
	CA	19,06	21,00	22,56	23,52	24,72	26,35
	% évol.	14,0%	10,2%	7,4%	4,3%	5,1%	6,6%
	% exéc.	96%	94%	97%	100%	97%	99%
Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)	BP	16,00	14,67	14,98	14,05	13,12	12,66
	CA	15,75	15,21	14,74	14,05	13,41	12,66
	% évol.	-4,2%	-3,4%	-3,0%	-4,7%	-4,5%	-5,6%
	% exéc.	98%	104%	98%	100%	102%	100%
Frais d'hébergement des personnes handicapées	BP	77,02	80,17	81,36	88,20	86,83	90,45
	CA	78,08	79,33	80,46	85,19	84,73	90,01
	% évol.	6,8%	1,6%	1,4%	5,9%	-0,5%	6,2%
	% exéc.	101%	99%	99%	97%	98%	100%
Développement de l'offre de l'aide à domicile	BP	8,50	8,87	9,86	9,61	9,31	8,93
	CA	8,56	8,65	9,66	9,42	9,31	9,82
	% évol.	14,7%	1,1%	11,6%	-2,4%	-1,1%	5,5%
	% exéc.	101%	98%	98%	98%	100%	110%
Aide à l'autonomie et aux déplacements	BP	3,55	3,61	3,56	3,55	3,83	3,71
	CA	3,08	3,53	3,42	3,91	3,76	3,64
	% évol.	13,9%	14,7%	-3,1%	14,2%	-3,9%	-3,2%
	% exéc.	87%	98%	96%	110%	98%	98%
Maison départementale du handicap (MDPH)	BP	3,46	3,76	3,81	4,01	4,01	4,01
	CA	3,50	3,53	3,42	3,81	4,20	4,21
	% évol.	3,2%	0,9%	-3,1%	11,4%	10,1%	0,2%
	% exéc.	101%	94%	90%	95%	105%	105%
Autres actions en faveur des personnes handicapées	BP	1,29	0,23	0,28	0,35	0,22	0,37
	CA	1,18	0,12	0,36	0,47	0,21	0,10
	% évol.	-1,2%	-89,7%	194,0%	32,8%	-55,9%	-53,0%
	% exéc.	92%	53%	125%	136%	93%	26%
Total BP		129,62	133,68	137,17	143,21	142,94	146,74
Total CA		129,21	131,37	134,62	140,37	140,35	146,78
Taux d'évolution global		6,7%	1,7%	2,5%	4,3%	-0,02%	4,59%
Taux d'exécution global		100%	98%	98%	98%	98%	100%
Montants en millions d'euros							

La protection de l'enfance et de la jeunesse

o L'aide sociale à l'enfance

Les dépenses en faveur de l'aide sociale à l'enfance ont représenté un volume de 142,1 M€ hors dépenses de personnel (47,4 M€) en 2016 en diminution de -1% alors que, depuis 2013, elles étaient marquées par une forte croissance consécutive à l'afflux de mineurs non accompagnés.

Ce redressement résulte d'actions conjuguées pour orienter les jeunes majeurs et les jeunes migrants dans des structures d'accueils plus adaptées à leurs besoins d'autonomie et moins coûteuses. Les initiatives en faveur de l'autonomie ont permis de stabiliser le nombre de prises en charge.

Au 31 décembre 2016, 2 260 jeunes étaient confiés physiquement à l'aide sociale à l'enfance, soit 159 prises en charge de moins que l'an passé.

Par ailleurs, 1 873 enfants ont bénéficié d'une action éducative favorisant leur maintien à domicile (14 M€ contre 15,1 M€ en 2015) et 12 900 familles ont perçu une aide financière de prévention.

Aide sociale à l'enfance		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Frais de placement et d'hébergement	BP	64,01	69,10	70,98	72,96	77,12	98,20
	CA	66,38	72,00	75,49	85,83	98,41	97,62
	% évol.	2,1%	8,5%	4,8%	13,7%	14,7%	-0,8%
	% exéc.	104%	104%	106%	118%	128%	99%
Actions éducatives et de prévention	BP	14,50	15,00	16,57	16,71	16,79	16,63
	CA	14,05	14,52	15,85	16,72	16,66	16,41
	% évol.	0,4%	3,4%	9,1%	5,5%	-0,3%	-1,5%
	% exéc.	97%	97%	96%	100%	99%	99%
Aide à l'hébergement d'urgence	BP	10,74	10,00	8,50	7,90	7,00	6,00
	CA	9,52	8,89	8,50	6,05	6,62	6,17
	% évol.	-14,4%	-6,6%	-4,4%	-28,9%	9,4%	-6,7%
	% exéc.	89%	89%	100%	77%	95%	103%
Aides au maintien des enfants à domicile	BP	7,11	7,25	7,40	7,29	7,31	7,13
	CA	6,55	7,06	7,14	7,43	7,43	6,45
	% évol.	11,0%	7,9%	1,0%	4,2%	0,0%	-13,2%
	% exéc.	92%	97%	96%	102%	102%	90%
Frais de scolarité et d'internat	BP	1,61	0,68	1,24	1,63	1,54	1,52
	CA	1,03	1,25	1,36	1,46	1,05	0,63
	% évol.	-78,2%	21,6%	9,0%	7,2%	-28,1%	-40,3%
	% exéc.	64%	183%	110%	90%	68%	41%
Autres allocations et participations	BP	12,20	13,96	11,84	12,55	14,76	15,65
	CA	11,11	9,86	11,31	13,62	13,39	14,85
	% évol.	34,9%	-11,2%	14,7%	20,4%	-1,7%	10,9%
	% exéc.	91%	71%	95%	109%	91%	95%
Total BP		110,17	116,00	116,53	119,05	124,52	145,12
Total CA		108,64	113,59	119,64	131,11	143,56	142,13
Taux d'évolution global		-0,3%	4,6%	5,3%	9,6%	9,5%	-1,0%
Taux d'exécution global		99%	98%	103%	110%	115%	98%
Montants en millions d'euros							

o La protection maternelle infantile (PMI)

Les dépenses en faveur de la protection maternelle infantile ont représenté un volume de 9,9 M€ hors dépenses de personnel (35,5 M€) en 2016 en diminution de -7,7%.

Le financement des centres de PMI-PEF qui recouvre les consultations pédiatriques pour les enfants âgés de 0 à 6 ans réalisées dans l'un des centres conventionnés est en diminution de -8,8% par rapport à 2015.

PMI		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Financement des centres de PMI PEF	BP	9,35	9,50	9,10	8,41	8,43	7,73
	CA	9,05	9,34	8,32	7,95	8,24	7,52
	% évol.	6,6%	3,2%	-10,9%	-4,5%	3,7%	-8,8%
	% exéc.	97%	98%	91%	95%	98%	97%
Autres allocations et participations	BP	2,47	2,54	2,86	2,89	2,96	2,84
	CA	2,47	2,34	2,63	2,50	2,49	2,39
	% évol.	7,7%	-5,4%	12,6%	-5,1%	-0,1%	-4,2%
	% exéc.	100%	92%	92%	86%	84%	84%
Total BP		11,82	12,04	11,96	11,30	11,40	10,56
Total CA		11,52	11,68	10,95	10,44	10,74	9,91
Taux d'évolution global		6,8%	1,4%	-6,2%	-4,6%	2,8%	-7,7%
Taux d'exécution global		97%	97%	92%	92%	94%	94%
Montants en millions d'euros							

o Les crèches

En 2016, les dépenses en faveur des crèches se sont élevées à 1,78 M€ (hors dépenses de personnel 67,3 M€), en baisse de -20,2% par rapport à 2015 en raison du moindre recours à des personnels intérimaires pour faire face aux absences momentanées de personnel au sein des 76 crèches départementales.

Crèches		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Subventions aux crèches familiales et parentales	BP	1,02	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00
	CA	1,19	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00
	% évol.	-32,9%	-91,1%				
	% exéc.	117%	42%				
Subventions aux crèches départementales à gestion municipale	BP	0,98	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
	CA	0,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	% évol.	-51,3%	-100,0%				
	% exéc.	100%	0%				
Subventions aux crèches municipales	BP	2,40	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00
	CA	2,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	% évol.	-51,7%	-100,0%				
	% exéc.	95%	0%				
Entretien et réparations dans les bâtiments des crèches	BP	1,04	1,04	0,94	1,05	1,05	1,06
	CA	0,95	1,07	0,89	0,99	0,98	1,03
	% évol.	-13,7%	12,6%	-16,7%	10,9%	-0,6%	5,4%
	% exéc.	91%	103%	95%	94%	93%	98%
Autres prestations de service	BP	0,97	0,97	1,10	1,23	1,21	1,11
	CA	0,79	1,18	1,15	1,07	1,25	0,74
	% évol.	-0,8%	49,8%	-3,0%	-6,5%	16,1%	-40,3%
	% exéc.	82%	122%	104%	87%	103%	67%
Total BP		6,41	2,41	2,04	2,28	2,26	2,17
Total CA		6,19	2,36	2,04	2,06	2,23	1,78
Taux d'évolution global		-40,5%	-61,9%	-13,6%	1,1%	8,1%	-20,2%
Taux d'exécution global		97%	98%	100%	90%	98%	82%
Montants en millions d'euros							

○ Les autres interventions sociales

Les dépenses relatives aux autres interventions sociales ont représenté un volume de 10 M€ hors dépenses de personnel (30,7 M€) en 2016 en diminution de -3,3%. Ces dépenses concernent principalement la fête des solidarités (2,6 M€), les actions d'insertion professionnelle (1,6 M€) ainsi que les allocations et secours d'urgence (1,1 M€).

Autres interventions sociales		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Actions d'insertion professionnelle	BP	1,57	1,57	1,60	1,57	1,76	1,37
	CA	1,61	1,34	1,56	1,74	1,73	1,61
	% évol.	6,6%	-16,6%	15,8%	11,8%	-0,5%	-7,0%
	% exéc.	103%	85%	97%	111%	99%	117%
Allocations et secours d'urgence	BP	0,90	0,90	0,90	0,90	0,98	1,25
	CA	0,85	0,83	0,86	1,00	1,05	1,14
	% évol.	10,4%	-1,9%	3,2%	15,8%	5,6%	8,7%
	% exéc.	94%	93%	96%	111%	107%	91%
Fête des solidarités	BP	2,49	2,49	2,49	2,48	2,68	2,38
	CA	2,29	1,90	2,52	2,44	2,76	2,59
	% évol.	8,8%	-17,0%	32,8%	-3,3%	13,0%	-6,1%
	% exéc.	92%	76%	102%	98%	103%	109%
Loyers et charges	BP	0,00	0,00	2,06	2,16	2,16	2,26
	CA	0,00	0,00	2,10	1,96	2,00	2,26
	% évol.				-6,5%	2,1%	12,6%
	% exéc.			102%	91%	93%	100%
Autres dépenses d'insertion sociale et professionnelle	BP	3,43	3,27	3,10	3,29	3,34	2,78
	CA	2,99	2,95	3,06	2,72	2,77	2,37
	% évol.	65,6%	-1,5%	3,7%	-11,1%	1,9%	-14,4%
	% exéc.	87%	90%	99%	82%	83%	85%
Total BP		8,39	8,22	10,15	10,41	10,92	10,05
Total CA		7,74	7,02	10,10	9,86	10,32	9,97
Taux d'évolution global		25,1%	-9,3%	43,7%	-2,4%	4,6%	-3,3%
Taux d'exécution global		92%	85%	99%	95%	94%	99%
Montants en millions d'euros							

o Les autres dépenses d'aide sociale

Les autres dépenses d'aide sociale d'un montant de 0,37 M€ concernent la prévention et l'éducation pour la santé pour un montant de 0,28 M€ en diminution de -21,5% et les autres actions de prévention médico-sociale pour un montant de 0,1 M€ en diminution de -13,7%.

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 363,3 M€ en 2016, en progression de 0,2% par rapport à 2015. Cette évolution inférieure au glissement-vieillesse-technicité (GVT) témoigne des efforts importants réalisés par la collectivité pour optimiser son organisation et ses modes de gestion afin de contenir cette dépense par nature dynamique.

Elles représentent 26,8% des dépenses totales de fonctionnement comme en 2015.

Les personnels en lien avec les compétences sociales représentent 54,9% des dépenses totales de personnel.

Dépenses de personnel		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Rémunérations du personnel titulaire	BP	206,81	209,80	213,07	220,15	225,05	222,02
	CA	205,25	209,60	215,94	219,60	220,93	220,74
	% évol.	3,2%	2,1%	3,0%	1,7%	0,6%	-0,1%
	% exéc.	99%	100%	101%	100%	98%	99%
Rémunérations des assistantes maternelles	BP	12,28	12,52	13,23	13,17	14,88	15,10
	CA	11,78	12,02	11,80	13,21	13,78	15,11
	% évol.	-0,6%	2,1%	-1,9%	12,0%	4,3%	9,7%
	% exéc.	96%	96%	89%	100%	93%	100%
Rémunérations du personnel non titulaire	BP	18,52	17,85	23,41	24,88	24,12	24,94
	CA	19,54	22,50	23,41	23,51	24,67	24,54
	% évol.	5,4%	15,2%	4,0%	0,4%	4,9%	-0,5%
	% exéc.	106%	126%	100%	94%	102%	98%
Rémunérations du personnel rémunéré à la vacation	BP	0,53	0,54	0,51	0,49	0,44	0,26
	CA	0,41	0,38	0,41	0,38	0,35	0,25
	% évol.	11,3%	-5,4%	5,6%	-5,6%	-8,2%	-27,6%
	% exéc.	76%	71%	80%	77%	80%	99%
Emplois aidés	BP			0,76	1,37	1,37	1,08
	CA			0,33	0,91	1,09	1,09
	% évol.				175,6%	19,3%	0,5%
	% exéc.			44%	67%	79%	101%
Rémunérations des apprentis	BP	1,00	1,10	1,18	1,23	1,21	1,07
	CA	1,05	1,16	1,15	1,11	1,13	1,16
	% évol.	15,6%	11,1%	-1,1%	-3,3%	1,9%	2,4%
	% exéc.	105%	106%	98%	91%	94%	108%
Charges sociales	BP	82,00	81,37	85,39	89,58	88,54	89,92
	CA	80,18	82,65	85,12	88,91	89,44	89,62
	% évol.	0,6%	3,1%	3,0%	4,5%	0,6%	0,2%
	% exéc.	98%	102%	100%	99%	101%	100%
Impôts, taxes et versements sur rémunérations	BP	6,47	6,52	6,67	6,77	7,11	7,26
	CA	6,36	6,40	6,88	7,08	7,42	7,21
	% évol.	1,6%	0,5%	7,6%	2,8%	4,9%	-2,8%
	% exéc.	98%	98%	103%	105%	104%	99%
Indemnités des élus départementaux	BP	1,91	1,99	2,04	1,95	1,95	1,95
	CA	1,90	2,00	1,92	1,89	1,92	1,94
	% évol.	0,8%	5,1%	-3,7%	-1,6%	1,2%	1,1%
	% exéc.	99%	100%	94%	97%	98%	99%
Charges sociales des élus départementaux	BP	0,28	0,32	0,86	0,80	0,80	0,80
	CA	0,29	0,30	0,72	0,69	0,76	0,72
	% évol.	3,6%	1,9%	141,8%	-4,2%	10,1%	-6,0%
	% exéc.	107%	93%	84%	87%	96%	90%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	BP	0,54	0,54	0,42	0,42	0,42	0,56
	CA	0,46	0,39	0,41	0,40	0,50	0,53
	% évol.	-9,2%	-13,7%	5,0%	-4,7%	26,8%	5,5%
	% exéc.	85%	74%	99%	94%	119%	95%
Autres charges et dépenses de personnel	BP	1,48	0,31	0,57	0,17	0,51	0,43
	CA	0,34	0,70	0,55	0,58	0,47	0,44
	% évol.	-73,8%	108,2%	25,9%	14,4%	-19,0%	-6,4%
	% exéc.	23%	227%	66%	131%	92%	101%
Total BP des dépenses		331,81	332,85	348,10	360,96	366,38	365,39
Total CA des dépenses		327,55	338,11	348,65	358,27	362,46	363,34
% évol. global dépenses		2,2%	3,2%	3,1%	2,8%	1,2%	0,2%
% exéc. global dépenses		99%	102%	100%	99%	99%	99%
Montants en millions d'euros							

Péréquation

○ Le Fonds de péréquation de la CVAE

La participation du Val-de-Marne au titre du fonds de péréquation de la CVAE a été de 5,02 M€ contre 3,46 M€ en 2015. Cette hausse s'explique par la bonne dynamique enregistrée en 2015 (+5,2%) qui a amplifié le prélèvement sur flux du fonds de péréquation.

○ Les Fonds de péréquation des DMTO (FPDMTO et FSD)

Les prélèvements au titre du FPDMTO sont composés du prélèvement historique au titre du FPDMTO auquel s'ajoute le prélèvement au titre du fonds de solidarité en faveur des Départements (FSD). En 2016, le FPDMTO s'est élevé à 24,5 M€ contre 17,5 M€ en 2015 et le FSD a été de 4,9 M€ contre 7,3 M€ en 2015. Le montant total du prélèvement de la péréquation des DMTO correspond à 12% du montant encaissé au titre des DMTO de l'année 2015. La totalité se répartissant entre les deux fonds selon des modalités différentes mais un écrêtement commun.

Péréquations	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Reversement DMTO	BP	18,96	21,82	7,90	7,64	17,17	24,42
	CA	18,96	21,82	8,73	7,99	17,51	24,47
	% évol.		15,1%	-60,0%	144,6%	119,1%	39,8%
	% exéc.	100%	100%	111%	102%	72%	100%
Reversement FSD	BP				13,36	7,31	4,94
	CA				13,36	7,31	4,89
	% évol.					-45,3%	-33,1%
	% exéc.				100%	100%	99%
Reversement CVAE	BP			1,82	3,90	1,90	5,35
	CA			1,81	1,82	3,46	5,02
	% évol.				0,5%	89,9%	45,1%
	% exéc.				47%	182%	94%
Total BP des dépenses	18,96	21,82	9,72	24,90	26,38	34,71	
Total CA des dépenses	18,96	21,82	10,54	23,17	28,28	34,38	
% évol. global dépenses		15,1%	-51,7%	119,8%	22,0%	21,6%	
% exéc. global dépenses	100%	100%	108%	93%	107%	99%	
Montants en millions d'euros							

Les frais financiers

Les frais financiers correspondant principalement aux intérêts de la dette du Département ont représenté un volume de 16,1 M€ en 2016 en diminution de -3,6% par rapport à 2015. Cette baisse modérée s'explique par un taux d'intérêt moyen en nette diminution malgré l'accroissement de l'encours de la dette qui s'établit à 692,1 M€ au 31 décembre 2016 contre 641 M€ au 1er janvier 2016. Les éléments plus détaillés relatifs à la dette sont contenus dans le rapport rendant compte de la gestion de la dette et de l'emprunt présenté lors de la même séance du Conseil départemental.

Les autres dépenses

○ Les charges à caractère général

En 2016, les charges à caractère général se sont élevées à 53,7 M€ hors dépenses de personnel (91,7 M€), en diminution de -8,3% par rapport à 2015. Cette baisse témoigne des efforts de gestion du Département.

Elles sont principalement composées des frais locatifs et d'assurance (10,3 M€), des frais d'entretien, de réparation, de nettoyage et de gardiennage (8 M€), des études, prestations de service et honoraires (3,9 M€), des frais de communication, de relations publiques et de documentation (5,3 M€), des impôts et taxes (0,8 M€), des achats de matières et de fournitures

(9,7 M€), de la contribution au budget annexe de la restauration (6,6 M€) et de diverses autres dépenses qui incluent notamment les autres contributions, les frais postaux et les bonifications.

Les moyens logistiques et les autres dépenses		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Frais locatifs et assurances	BP	9,15	11,37	11,30	11,27	10,85	10,33
	CA	9,41	11,56	10,85	11,31	11,04	10,27
	% évol.	7,4%	22,9%	-6,1%	4,2%	-2,3%	-7,0%
	% exéc.	103%	102%	96%	100%	102%	99%
Entretien, réparations, nettoyage et gardiennage	BP	7,63	7,64	7,78	8,21	8,36	8,11
	CA	7,09	7,48	8,11	8,26	8,36	8,01
	% évol.	3,4%	5,6%	8,3%	1,9%	1,2%	-4,2%
	% exéc.	93%	98%	104%	101%	100%	99%
Etudes, prestations de service et honoraires	BP	4,39	4,53	4,24	4,01	3,96	4,16
	CA	3,23	3,67	4,93	3,24	3,76	3,95
	% évol.	12,3%	13,7%	34,3%	-34,2%	15,8%	5,1%
	% exéc.	74%	81%	116%	81%	95%	95%
Communication, relations publiques et documentation	BP	8,24	7,49	5,91	6,09	6,32	6,02
	CA	5,95	6,11	5,60	6,31	5,97	5,30
	% évol.	5,3%	2,7%	-8,3%	12,7%	-5,5%	-11,2%
	% exéc.	72%	82%	95%	104%	94%	88%
Impôts et taxes	BP	0,97	1,01	1,02	0,99	0,88	0,89
	CA	0,93	1,12	0,97	0,85	0,83	0,84
	% évol.	10,5%	21,1%	-13,9%	-12,6%	-1,9%	0,8%
	% exéc.	96%	112%	95%	86%	95%	94%
Achat de matières et de fournitures	BP	9,33	9,48	10,13	11,56	11,30	10,56
	CA	8,66	9,69	11,40	9,94	10,18	9,68
	% évol.	3,0%	11,9%	17,7%	-12,8%	2,4%	-4,9%
	% exéc.	93%	102%	113%	86%	90%	92%
Contribution au budget annexe de restauration	BP	5,90	6,26	6,33	6,64	6,53	6,94
	CA	5,85	6,15	6,23	5,72	7,37	6,60
	% évol.	-0,3%	5,1%	1,3%	-8,2%	28,9%	-10,4%
	% exéc.	99%	98%	98%	86%	113%	95%
Autres contributions	BP	6,05	6,27	6,21	5,56	5,88	4,34
	CA	5,24	5,70	5,93	4,80	5,29	4,23
	% évol.	-8,2%	8,7%	4,0%	-18,9%	10,1%	-20,1%
	% exéc.	87%	91%	95%	86%	90%	97%
Frais postaux	BP	3,71	3,71	3,44	3,54	3,45	3,52
	CA	3,11	3,30	3,60	3,45	3,66	3,03
	% évol.	-10,1%	6,2%	9,0%	-4,0%	5,9%	-17,0%
	% exéc.	84%	89%	105%	98%	106%	86%
Autres charges exceptionnelles (intérêts moratoires, titres annulés....)	BP	0,33	0,20	0,20	0,19	0,13	0,10
	CA	0,25	0,19	0,08	0,31	0,22	0,15
	% évol.	6,0%	-25,1%	-57,7%	287,0%	-29,1%	-31,4%
	% exéc.	76%	95%	40%	162%	172%	153%
Autres dépenses (dont inscription au BP des dépenses imprévues)	BP	3,55	3,26	3,16	3,25	3,10	5,86
	CA	1,24	2,39	1,64	2,61	1,91	1,68
	% évol.	-4,7%	91,9%	-31,1%	58,8%	-27,0%	-11,8%
	% exéc.	35%	73%	52%	80%	62%	29%
Dotations aux provisions (risques ou charges excep)	BP	0,00	0,00	0,00	0,65	0,00	1,00
	CA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total BP des dépenses directes		59,24	61,22	59,70	61,95	60,76	61,83
Total CA des dépenses directes		50,97	57,37	59,34	56,81	58,58	53,74
% évol. global dépenses directes		16,6%	13,2%	-11,8%	-4,3%	3,1%	-8,3%
% exéc. global dépenses directes		89%	95%	101%	92%	96%	87%

○ **Les transports**

En 2016, les dépenses de transports se sont élevées à 49,9 M€, en diminution de -4,7% par rapport à 2015.

Cette diminution des dépenses de transports est liée à la baisse de -20% du montant alloué au remboursement de la carte Imagin'R (11,3 M€) suite au passage en zone unique, et à la baisse de 3,7% des autres dépenses (0,8 M€).

Quant à la participation du Département au fonctionnement du syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) qui passe de 37,4 M€ en 2015 à 37,8 M€ en 2016, elle est en hausse de 1%,

○ **L'enseignement**

En 2016, les dépenses du secteur de l'enseignement se sont élevées à 32,4 M€ hors dépenses de personnel (35,5 M€), en diminution de -3% par rapport à 2015.

○ **La sécurité**

En 2016, les dépenses de sécurité se sont élevées à 32,1 M€ hors dépenses de personnel (0,6 M€), en augmentation de 1,6% par rapport à 2015.

Elles sont consacrées essentiellement à la contribution du Département aux frais de fonctionnement de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) qui augmente de 1,8% par rapport à 2015.

○ **La culture, la jeunesse et les sports**

En 2016, les dépenses consacrées à la culture, la jeunesse et au sport se sont élevées à 27,2 M€ hors dépenses de personnel (13,1 M€) en diminution de -3,2% par rapport à 2015.

Les dépenses relatives au secteur culturel (12,6 M€) sont en baisse de -4,3%. Les dépenses allouées au sport (9,2 M€) sont en baisse de -3,2%, et celles allouées à la jeunesse (5,4 M€) montrent une très légère baisse de -0,8%. Les autres dépenses (0,1 M€) augmentent de 4,1%.

○ **Les réseaux et les infrastructures**

En 2016, les dépenses de réseaux et d'infrastructures se sont élevées à 23,7 M€ hors dépenses de personnel (12,7 M€), en diminution de -6,5% par rapport à 2015.

Elles sont consacrées principalement à la réparation du réseau routier (4,3 M€) en diminution de -29,1%, à la contribution au budget annexe de l'assainissement (15 M€) en augmentation de 2,4% et à l'entretien du réseau d'assainissement (1 M€) en augmentation de 15,3%.

○ **L'habitat, l'aménagement urbain et l'environnement**

En 2016, les dépenses du secteur de l'habitat, d'aménagement urbain et d'environnement se sont élevées à 17,3 M€ hors dépenses de personnel (12 M€), en baisse de -19% par rapport à 2015,.

Elles sont consacrées principalement au fond de solidarité habitat (FSH) (8 M€), à l'environnement dont le Festival de l'Oh ! (1,8 M€) ainsi qu'à l'entretien des parcs et espaces verts (3 M€).

○ **Le développement économique**

En 2016, les dépenses de développement économique se sont élevées à 5,7 M€ hors dépenses de personnel (1 M€), en diminution de -24,3% par rapport à 2015. Elles sont consacrées principalement aux structures d'animation et de développement du territoire.

Des recettes de fonctionnement en hausse principalement grâce aux DMTO et à l'augmentation du taux de taxe foncière

En 2016, les recettes de fonctionnement, hors produits des cessions, augmentent de 2,5%. Elles s'élèvent à 1 452,8 M€ contre 1 417,1 M€ en 2015.

Recettes de fonctionnement (hors produits des cessions)		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fiscalité (hors FNGIR, DCP et FSDRIF) (y compris compensation relais 2010 & 2011)	BP	848,09	876,46	878,50	926,17	988,42	1 016,29
	CA	905,49	898,54	906,59	934,36	988,81	1 025,50
	% évol.	-0,4%	-0,8%	0,9%	3,1%	5,8%	3,7%
	% exéc.	107%	103%	103%	101%	100%	101%
Dotations et compensations (avec FNGIR, DCP et FSDRIF) (hors compensation relais 2010 & 2011)	BP	310,29	303,03	303,58	307,00	276,46	248,01
	CA	306,76	305,70	302,36	304,13	275,78	261,00
	% évol.	19,6%	-0,3%	-1,1%	0,6%	-9,3%	-5,4%
	% exéc.	99%	101%	100%	99%	100%	105%
Autres recettes de fonctionnement	BP	161,36	149,17	158,11	149,59	152,97	158,05
	CA	155,96	157,67	156,80	158,18	152,50	166,32
	% évol.	4,8%	1,1%	-0,6%	0,9%	-3,6%	9,1%
	% exéc.	97%	106%	99%	106%	100%	105%
Total BP		1 319,74	1 328,65	1 340,18	1 382,76	1 417,84	1 422,35
Total CA		1 368,21	1 361,90	1 365,75	1 396,68	1 417,08	1 452,82
% évolution Global		4,1%	-0,5%	0,3%	2,3%	1,5%	2,5%
% exécution Global		104%	103%	102%	101%	100%	102%
Montants en millions d'euros							

Les recettes fiscales ont augmenté de 3,7%

En 2016, les recettes fiscales, issues de la fiscalité directe et indirecte, ont représenté un volume de 1 025,5 M€ en hausse de 3,7% par rapport à 2015.

Elles représentent 70,6% de l'ensemble de nos recettes de fonctionnement.

Fiscalité		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fiscalité (hors FNGIR, DCP et FSDRIF) (y compris compensation relais 2010 & 2011)	BP	405,04	439,22	457,97	461,13	479,16	493,37
	CA	432,53	445,12	469,20	467,68	481,81	495,90
	% évol.	-18,7%	2,9%	5,4%	-0,3%	3,0%	2,9%
	% exéc.	107%	101%	102%	101%	101%	101%
Fiscalité indirecte	BP	443,05	437,24	420,53	465,04	509,27	522,92
	CA	472,96	453,42	437,39	466,68	507,00	529,60
	% évol.	25,6%	-4,1%	-3,5%	6,7%	8,6%	4,5%
	% exéc.	107%	104%	104%	100%	100%	101%
Total BP		848,09	876,46	878,50	926,17	988,42	1 016,29
Total CA		905,49	898,54	906,59	934,36	988,81	1 025,50
% évolution Global		-0,4%	-0,8%	0,9%	3,1%	5,8%	3,7%
% exécution Global		107%	103%	103%	101%	100%	101%
Montants en millions d'euros							

La hausse du produit des contributions directes

Suite à la réforme fiscale ayant entraîné la suppression de la taxe professionnelle et le transfert de la taxe d'habitation (TH) et de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) au bloc communal, la fiscalité directe n'est plus composée essentiellement que de la taxe sur le foncier bâti (TFB), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER). Ces contributions ont représenté une recette de 495,9 M€ en hausse de 2,9% par rapport à 2015.

Contributions directes		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Contributions directes (jusqu'en 2010)	BP	405,04					
	CA						
	% évol.						
	% exéc.						
TFB	BP		255,94	271,00	276,02	282,66	301,70
	CA	244,90	255,69	270,74	275,92	280,39	301,04
	% évol.		4,4%	5,9%	1,9%	1,6%	7,4%
	% exéc.		100%	100%	100%	99%	100%
CVAE	BP		181,21	185,00	183,00	194,38	189,32
	CA	177,82	181,27	195,02	188,46	198,36	193,07
	% évol.		1,9%	7,6%	-3,4%	5,2%	-2,7%
	% exéc.		100%	105%	103%	102%	102%
IFER	BP		2,07	1,97	2,12	2,12	2,35
	CA	1,97	2,11	2,09	2,21	2,30	1,20
	% évol.		7,3%	-1,1%	5,7%	4,3%	-48,0%
	% exéc.		102%	106%	104%	109%	51%
Autres impôts locaux (rôles supplémentaires des années antérieures à réforme)	BP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CA		2,89	0,19	0,28	0,00	0,00
	% évol.				0%	0%	0%
	% exéc.						
Compensation relais (en 2010) Rôles supplémentaires en 2011	BP						
	CA	3,21					
	% évol.	-98,5%	-100,0%				
	% exéc.						
Rôles supplémentaires	BP						
	CA	4,63	3,15	1,14	0,80	0,76	0,59
	% évol.		-32,0%	-63,7%	-29,7%	-5,4%	-22,0%
	% exéc.						
Total BP		405,04	439,22	457,97	461,13	479,16	493,37
Total CA		432,53	445,12	469,20	467,68	481,81	495,90
% évolution Global		-18,7%	2,9%	5,4%	-0,3%	3,0%	2,9%
% exécution Global		107%	101%	102%	101%	101%	101%
Montants en millions d'euros							

○ La TFB

Le produit de TFB notifié en 2016 par les services fiscaux est en hausse de 7,4% par rapport au produit 2015. Cette augmentation résulte de la revalorisation forfaitaire des bases de +0,9% votée par l'Assemblée nationale et à une variation physique des bases de +0,7%, ainsi que de l'augmentation de 5,8% du taux qui est passé de 12,62% en 2015 à 13,35% en 2016.

- **La CVAE**

Le produit de la CVAE encaissé en 2016 s'établit à 193,1 M€. Depuis sa mise en place en 2012 en remplacement de la TP, les évolutions de la CVAE se révèlent erratiques d'une année sur l'autre, alternant hausse et baisse. Après une diminution de -3,4% en 2014 et une augmentation de 5,2% en 2015, la CVAE est à nouveau en baisse de -2,7% en 2016.

- **L'IFER**

Suite à la nouvelle répartition des ressources fiscales liée à la réforme de la TP, le Département se voit attribuer une fraction de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER), impôt jusqu'alors perçu par l'Etat. Le produit des IFER est de 1,2 M€ en 2016 contre 2,3 M€ en 2015, soit une baisse de -48%.

Le taux de l'exécution de l'IFER s'établit à 51% uniquement. Ce taux d'exécution peu élevé s'explique par le fait que les services fiscaux avaient notifié un montant qui s'est avéré erroné. En effet, la baisse de l'activité de la centrale Ivry – Vitry n'avait pas été prise en compte au moment de la notification.

La hausse du produit de la fiscalité indirecte

Les recettes générées en 2016 par la fiscalité indirecte s'établissent à 529,6 M€ contre 507 M€ en 2015, soit une hausse de 4,5%.

L'augmentation de ces recettes est principalement liée à la hausse des DMTO.

Fiscalité indirecte		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Droits d'enregistrement DMTO et TADE	BP	192,28	192,28	175,10	204,30	242,00	260,00
	CA	222,72	196,60	177,94	206,81	244,65	260,14
	% évol.	17,5%	-11,7%	-9,5%	16,2%	18,3%	6,3%
	% exéc.	116%	102%	102%	101%	101%	100%
Taxe d'aménagement	BP	4,10	7,35	6,98	9,00	11,00	11,11
	CA	9,21	8,80	10,54	11,21	10,66	12,32
	% évol.	26,3%	-4,5%	19,8%	6,3%	-4,8%	15,5%
	% exéc.	225%	120%	151%	125%	97%	111%
TICPE	BP	123,60	126,81	126,00	125,00	126,00	124,00
	CA	125,94	124,76	123,94	123,42	123,56	123,65
	% évol.	4,8%	-0,9%	-0,7%	-0,4%	0,1%	0,1%
	% exéc.	102%	98%	98%	99%	98%	100%
TSCA (ancienne)	BP	47,04	46,95	46,95	55,00	56,15	54,76
	CA	49,65	53,57	54,47	54,02	54,66	59,43
	% évol.	-0,4%	7,9%	1,7%	-0,8%	1,2%	8,7%
	% exéc.	106%	114%	116%	98%	97%	109%
TSCA (nouvelle)	BP	66,63	54,35	55,50	60,00	61,75	61,75
	CA	55,32	59,43	59,70	59,87	60,80	62,44
	% évol.		7,4%	0,5%	0,3%	1,5%	2,7%
	% exéc.	83%	109%	108%	100%	98%	101%
TDCFE	BP	9,40	9,50	10,00	10,00	11,00	11,11
	CA	10,12	10,26	10,79	10,49	10,41	10,52
	% évol.	3,9%	1,4%	5,2%	-2,8%	-0,8%	1,0%
	% exéc.	108%	108%	108%	105%	95%	95%
Péréquation DMTO	BP				1,74	1,37	0,00
	CA				0,87	2,27	1,10
	% évol.					162,1%	-51,4%
	% exéc.				50%	166%	
Taxe additionnelle à la taxe de séjour (à/c de 2016)	BP						0,20
	CA						0,00
	% évol.						
	% exéc.						1%
Total BP		443,05	437,23	420,53	465,04	509,27	522,92
Total CA		472,96	453,42	437,39	466,68	507,00	529,60
% évolution Global		25,6%	-4,1%	-3,5%	6,7%	8,6%	4,5%
% exécution Global		107%	104%	104%	100%	100%	101%
Montants en millions d'euros							

o Les droits d'enregistrement (DMTO et TADE)

Le montant des DMTO perçu en 2016 s'établit à 260,1 M€, en hausse de 6,3% par rapport au montant constaté au CA 2015. Cette hausse s'explique par la vigoureuse reprise du marché de l'immobilier.

o La taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA)

Le produit de TSCA perçu en 2016 est en hausse de 5,6% par rapport à 2015. Il s'établit à 121,9 M€ contre 115,5 M€ en 2015, grâce à la bonne dynamique du marché de l'immobilier.

Pour rappel, la TSCA est composée de deux parts :

- Une part ancienne finançant, d'une part, les transferts de compétence prévues par la loi du 13 août 2004 (article 52 de la LFI 2005) et d'autre part, les services départementaux d'incendie et de secours SDIS (article 53 de la LFI 2005). Cette part s'élève à 59,4 M€ et est en hausse de 8,7% par rapport à 2015 (54,7 M€).
- Une part nouvelle (article 77 de la LFI 2010) attribuée au Département afin de compenser la suppression de la taxe professionnelle. Cette part s'élève à 62,4 M€ et est en hausse de 2,7% par rapport à 2015 (60,8 M€).

○ **La Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)**

Le montant de la TICPE perçu en 2016 est en légère hausse de 0,1% en 2016 (123,7 M€) par rapport à 2015 (123,6 M€).

La TICPE à l'instar des autres contributions directes est une recette dynamique liée à l'activité économique et assise sur la consommation de produits pétroliers.

Pour rappel, la TICPE se compose de trois parts :

- La part RSA historique (en contrepartie de la prise en charge de l'allocation RMI, calculée en référence aux dépenses exposées par l'Etat en 2003) qui est figée depuis cette date, soit 98,4 M€.
- La part RSA majoré (pour assurer la couverture des dépenses relatives à l'allocation forfaitaire majorée correspondant à l'ancienne Allocation parent isolé (API)). Conformément à l'arrêté du 21 janvier 2016 constatant le droit à compensation des charges nettes résultant pour les Départements du transfert de compétence prévu par la loi du 1er décembre 2008, le droit à compensation du Val-de-Marne s'élève désormais à 15,1 M€ (compensation pérenne et figée).
- La part TOS-DDE (qui n'est ni figée ni notifiée est perçue de façon fractionnée chaque mois selon des niveaux différents constatés) fait l'objet de versements qui sont liés aux fluctuations réelles des ventes de carburants et dont les montants peuvent être variables d'un mois à l'autre d'où la différence de montant reversé mois après mois par la paierie départementale. Depuis 2009, une fraction des transferts de charges (transferts de personnel TOS et DDE) de la loi du 13 août 2004 qui ne peut plus être couverte par la TSCA article 52 est financée via cette part supplémentaire de TICPE. Cette troisième part de la TICPE s'élève à 10,2 M€.

○ **La taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (TDCFE)**

Le montant de TDCFE est en hausse de 1% par rapport au montant perçu en 2015. Il se chiffre à 10,5 M€ en 2016 contre 10,4 M€ en 2015.

○ **La taxe d'aménagement**

La taxe d'aménagement dont le nouveau périmètre est entrée en vigueur en 2012 dans le cadre de la réforme de la taxe d'urbanisme est assise sur les opérations d'aménagement, les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, d'installations ou d'aménagements de toute nature faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Le montant de la taxe d'aménagement est en hausse de 15,5% soit 12,3 M€ en 2016 contre 10,7 M€ en 2015.

○ **Le Fonds de solidarité en faveur des Départements (FSD) ou le Fonds de péréquation des DMTO**

Le Fonds de solidarité en faveur des Départements (FSD) également appelé Fonds de péréquation des DMTO a été créé par l'article 78 de la loi de finances pour 2014 afin de réduire les inégalités relatives aux charges en matière d'allocations individuelles de solidarité (AIS) que sont l'APA, la PCH et le RSA. Cette recette s'est élevée à 1,1 M€ en 2016, soit une diminution de 51,5%.

Les dotations de l'Etat ont diminué de 5,4%

L'année 2016 se caractérise par la continuité de la baisse de la DGF du Département.

Les dotations

L'ensemble des dotations de compensation versé par l'Etat au bénéfice du Département représentent 261 M€ soit une baisse de 5,4% par rapport à 2015.

Elles représentent 18% de l'ensemble de nos recettes de fonctionnement.

Dotations et compensations		2011	2012	2013	2014	2015	2016
DGF	BP	238,22	236,02	236,80	226,12	198,38	171,70
	CA	238,22	237,54	236,85	225,43	198,62	171,96
	% évol.	0,8%	-0,3%	-0,3%	-4,8%	-11,9%	-13,4%
	% exéc.	100%	101%	100%	100%	100%	100%
DGD	BP	5,88	5,66	5,65	5,65	5,65	5,65
	CA	5,72	5,70	5,69	5,67	5,63	5,49
	% évol.	-2,7%	-0,3%	-0,2%	-0,3%	-0,8%	-2,4%
	% exéc.	97%	101%	101%	100%	100%	97%
FNGIR (à/c 2011)	BP	16,86	20,66	20,78	20,78	20,62	20,62
	CA	20,66	20,78	20,62	20,62	20,62	20,62
	% évol.		0,6%	-0,8%	0,0%	0,0%	0,0%
	% exéc.	123%	101%	99%	99%	100%	100%
DCRTP (à/c 2011)	BP	34,21	26,84	27,73	27,73	26,59	26,59
	CA	26,84	27,73	26,59	26,59	26,59	26,59
	% évol.		3,3%	-4,1%	0,0%	0,0%	0,0%
	% exéc.	78%	103%	96%	96%	100%	100%
Dotation de Compensation Péréréqué (à/c 2014)	BP				10,17	10,80	11,21
	CA				10,39	10,78	11,13
	% évol.					3,8%	3,2%
	% exéc.				102%	100%	99%
Fonds de Solidarité des Départements de la Région IDF (à/c 2014)	BP				5,00	4,81	4,25
	CA				4,31	4,21	3,83
	% évol.					-2,2%	-9,1%
	% exéc.				86%	88%	90%
Compensation au titre de la CCET (CVAE & CFE) (à/c 2011)	BP	0,00	0,00	0,03	0,02	0,02	0,00
	CA	0,16	0,03	0,03	0,02	0,03	0,01
	% évol.		-80,2%	-19,4%	-22,9%	48,8%	-62,9%
	% exéc.			94%	88%	149%	
Compensations d'exonérations de taxe foncière	BP	2,21	1,99	1,76	1,59	1,00	0,50
	CA	2,21	2,06	1,76	1,38	0,93	1,49
	% évol.		-6,7%	-14,5%	-21,6%	-32,8%	60,9%
	% exéc.	100%	104%	100%	87%	93%	298%
Compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (à/c 2011)	BP	12,92	11,86	10,83	9,94	8,60	7,50
	CA	12,92	11,72	10,71	9,62	8,25	7,84
	% évol.		-9,3%	-8,6%	-10,2%	-14,3%	-4,9%
	% exéc.	100%	99%	99%	97%	96%	105%
Fonds d'urgence en faveur des départements en difficulté	BP						0,00
	CA						12,03
	% évol.						
	% exéc.						
Autres compensations fiscales	BP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CA	0,04	0,14	0,12	0,11	0,13	0,02
	% évol.	-99,4%	292,5%	-17,6%	-8,1%	20,6%	-86,9%
	% exéc.						
Total BP		310,29	303,03	303,58	307,00	276,46	248,01
Total CA		306,76	305,70	302,36	304,13	275,78	261,00
% évolution Global		19,6%	-0,3%	-1,1%	0,6%	-9,3%	-5,4%
% exécution Global		99%	101%	100%	99%	100%	105%
Montants en millions d'euros							

○ **La dotation globale de fonctionnement (DGF)**

La DGF versée par l'Etat en 2016 est en baisse par rapport à 2015 (-13,4%). Elle se chiffre à 172 M€ contre 198,6 M€ en 2015.

La DGF se décompose en trois parts :

- **La dotation forfaitaire** : Elle a subi une baisse de -17% qui correspond à une perte de recette de 26,7 M€ correspondant à notre contribution au redressement des comptes publics
- Un gel de **la dotation de péréquation urbaine (DPU)** et de **la dotation de compensation (DC)** qui sont stables par rapport à 2015 respectivement de 18,8 M€ et de 23,4 M€

DGF		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dotations forfaitaire	BP	196,04	194,08	194,62	183,85	156,11	129,23
	CA	196,04	195,36	194,68	183,26	156,44	129,79
	% évol.	0,3%	-0,3%	-0,4%	-5,9%	-14,6%	-17,0%
	% exéc.	100%	101%	100%	100%	100%	100%
Dotations de péréquation urbaine	BP	18,81	18,81	18,81	18,91	18,91	18,81
	CA	18,81	18,81	18,81	18,81	18,81	18,81
	% évol.	7,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	% exéc.	100%	100%	100%	99%	99%	100%
Dotations de compensation	BP	23,37	23,13	23,37	23,37	23,37	23,67
	CA	23,37	23,37	23,37	23,37	23,37	23,37
	% évol.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	% exéc.	100%	101%	100%	100%	100%	99%
Total BP		238,22	236,02	236,80	226,12	198,38	171,70
Total CA		238,22	237,54	236,85	225,43	198,62	171,96
% évolution Global		0,8%	-0,3%	-0,3%	-4,8%	-11,9%	-13,4%
% exécution Global		100%	101%	100%	100%	100%	100%
Montants en millions d'euros							

○ **La dotation globale de décentralisation (DGD)**

La DGD s'élève à 5,49 M€ en 2016 contre 5,63 M€ en 2015 soit une baisse de -2,4%.

○ **La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)**

Ces deux mécanismes instaurés par l'article 78 de la loi de finances pour 2010 compensent le manque à gagner des collectivités résultant de la suppression de la taxe professionnelle.

La DCRTP est reversée par l'Etat aux collectivités pour stabiliser le niveau de leurs ressources avant et après la réforme de la taxe professionnelle. Les collectivités territoriales bénéficiaires de la réforme se voient prélever une partie de leurs ressources qui est reversée aux collectivités perdantes au titre du FNGIR afin qu'elles bénéficient d'une compensation à l'euro près.

La DCRTP et le FNGIR sont figés. En effet, calculés au titre de l'année 2010, ils n'ont par la suite pas vocation à évoluer en fonction de la hausse ou de la baisse des ressources des collectivités à compter de l'exercice 2010. Ils s'élèvent respectivement à 26,6 M€ et 20,6 M€.

○ **Le dispositif de Compensation Péréquée (DCP)**

L'article 42 de la LFI pour 2015 a affecté aux Départements les produits nets des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) au titre de la compensation du reste à charge des Départements en matière d' AIS, après prise en compte des dotations de compensation, tout en poursuivant un objectif de péréquation.

Cette recette s'élève à 11,1 M€ en 2016 contre 10,8 M€ en 2015 soit une augmentation de 3,2%.

○ **Le Fonds de Solidarité des Départements de la Région Ile de France (FDSRIF)**

Ce Fonds a été créé par l'article 135 de la loi de finances pour 2014 pour corriger l'inégale répartition de richesse fiscale et de charges de ces Départements.

Les ressources globales du FSDRIF ont été fixées à 60 M€ pour 2016. Le mécanisme repose sur un indice synthétique (IS) de ressources et de charges (50% du potentiel financier par habitant, 25% du revenu par habitant, 15% de la proportion du RSA et de 10% de la proportion des bénéficiaires d'aides au logement) qui permet d'alimenter le Fonds par des prélèvements sur les ressources de certains Départements de la Région Ile-de-France afin de les reverser aux autres Départements de la Région. L'attribution revenant à chaque Département éligible au versement est calculée en fonction de l'écart négatif entre l'IS du Département bénéficiaire et 95% de l'IS médian, multiplié par sa population DGF 2016.

Le Val-de-Marne est bénéficiaire du Fonds parce que son IS est supérieur à 95% de la médiane des IS de l'ensemble des Départements de la Région Ile-de-France. Cette recette s'élève à 3,8 M€ en 2016 contre 4,2 M€ en 2015 soit une diminution de -9,1%.

○ **Les autres compensations**

Les exonérations de la fiscalité directe locale subissent une baisse de -4,9% pour s'établir à 7,8 M€.

Les exonérations de la taxe foncière augmentent de 60,9% par rapport à 2015 et s'élèvent à 1,5 M€.

Une hausse de 9,1% des autres recettes

Les autres recettes s'élèvent à 166,3 M€. Elles sont en hausse de 9,1% par rapport à 2015,

Cette augmentation est notamment due à l'augmentation des recettes perçues au titre de l' APA pour +8,3 M€ suite à la réforme.

2. Une section d'investissement caractérisée par une baisse des dépenses en 2016 après une forte hausse en 2015

La baisse des dépenses

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 289,8 M€ en 2016, en diminution de -10,7% par rapport à 2015 avec un taux de réalisation de 86,5%. Cette baisse intervient après une hausse exceptionnelle de 26,6% des dépenses d'investissement en 2015 mais le niveau de dépenses reste supérieur aux années 2013 et 2014.

Fonction	Dépenses d'investissement	2011	2012	2013	2014	2015	2016
0	BP	41,42	40,68	48,59	53,28	56,02	68,37
	CA	35,26	75,71	44,02	47,78	56,62	65,63
	% évol.	22,5%	4,0%	20,0%	8,5%	18,5%	15,9%
	% exéc.	85,1%	90,2%	90,6%	89,7%	101,1%	96,0%
1	BP	3,00	2,55	2,73	2,83	2,60	2,28
	CA	2,99	1,98	1,87	1,22	1,66	1,12
	% évol.	-5,7%	-34,0%	-5,4%	-34,9%	36,3%	-32,3%
	% exéc.	99,7%	77,4%	68,4%	43,0%	63,7%	49,4%
2	BP	72,28	63,25	68,82	67,78	73,45	83,11
	CA	55,98	59,32	53,60	60,79	83,19	63,19
	% évol.	5,2%	6,0%	-9,6%	13,4%	36,8%	-24,0%
	% exéc.	77,4%	93,8%	77,9%	89,7%	113,3%	76,0%
3	BP	15,22	12,63	7,89	5,96	9,87	8,51
	CA	10,76	11,03	5,16	5,37	8,05	7,93
	% évol.	118,4%	2,5%	-53,2%	4,1%	49,8%	-1,4%
	% exéc.	70,7%	87,4%	65,4%	90,1%	81,5%	93,2%
4	BP	2,75	2,64	1,04	2,35	3,03	3,51
	CA	1,96	2,32	0,88	1,12	2,34	1,51
	% évol.	4,0%	18,0%	-61,8%	26,2%	109,8%	-35,7%
	% exéc.	71,3%	87,8%	85,2%	47,6%	77,3%	42,9%
5	BP	21,33	19,75	21,18	23,87	24,06	19,14
	CA	16,82	17,03	16,73	21,41	24,90	17,45
	% évol.	2,3%	1,2%	-1,8%	28,0%	16,3%	-29,9%
	% exéc.	78,8%	86,2%	79,0%	89,7%	103,5%	91,2%
6	BP	146,64	115,16	98,43	100,89	106,54	100,25
	CA	113,85	106,02	88,51	71,90	91,66	92,56
	% évol.	12,9%	-6,9%	-16,5%	-18,8%	27,5%	1,0%
	% exéc.	77,6%	92,1%	89,9%	71,3%	86,0%	92,3%
7	BP	68,81	59,94	60,37	56,94	57,64	49,12
	CA	56,00	53,47	51,48	42,30	55,03	39,78
	% évol.	16,3%	-4,5%	-3,7%	-17,8%	30,1%	-27,7%
	% exéc.	81,4%	89,2%	85,3%	74,3%	95,5%	81,0%
8	BP	0,75	0,50	0,84	0,74	0,51	0,52
	CA	0,41	0,31	0,53	0,76	0,13	0,40
	% évol.	-28,8%	-25,0%	71,9%	42,7%	-82,7%	205,4%
	% exéc.	54,7%	61,6%	63,2%	102,2%	25,5%	77,7%
9	BP	3,67	3,69	2,88	3,22	1,48	0,35
	CA	1,35	2,02	1,72	3,63	0,77	0,20
	% évol.	7,1%	49,1%	-14,9%	111,5%	-78,9%	-73,7%
	% exéc.	36,8%	54,6%	59,5%	112,5%	51,7%	58,4%
Total BP		375,89	320,79	312,78	317,86	335,22	335,14
Total CA		295,38	329,19	264,51	256,27	324,35	289,77
Taux d'évolution global		13,9%	11,4%	-19,6%	-3,1%	26,6%	-10,7%
Taux d'exécution global		78,6%	102,6%	84,6%	80,6%	96,8%	86,5%
Montants en millions d'euros							

Remboursement en capital de la dette

Le remboursement en capital de la dette s'est élevé à 43,8 M€, en hausse de +8,5% par rapport à 2015 (40,3 M€).

Le détail du remboursement en capital et de son évolution est retracé dans le rapport présentant la gestion de la dette et de la trésorerie qui sera présenté lors de la séance de juin.

Services généraux et sécurité (hors remboursement en capital de la dette)

Les services généraux et la sécurité représentent en 2016 un montant 27,5 M€; en augmentation de 53,1%.

Cette augmentation de 9 M€ correspond principalement au premier remboursement de 8,5 M€ du prêt à taux zéro du plan de relance de FCTVA de 2015. Ce prêt doit être remboursé sur deux ans soit 2016 et 2017.

Les investissements ont été consacrés notamment à l'acquisition de matériels informatiques (2,6 M€), au renouvellement du matériel de transport (1,2 M€), aux frais d'études (0,5 M€), aux logiciels (3,5 M€) et au financement de la brigade des sapeurs-pompiers (1,1 M€).

Enseignement

Le secteur de l'enseignement représente en 2016 un volume en dépenses d'investissement de 63,2 M€, en baisse de -24%.

Les programmes individuels ont représenté 42,7 M€, soit une baisse de -31,4% par rapport à 2015. Les opérations individuelles de plus d'un million d'euros sont la reconstruction du collège Lucie Aubrac à Champigny pour un montant de 9,65 M€, la reconstruction du collège Robert Desnos à Orly pour un montant de 8,61 M€, les équipements informatiques nomades pour les collégiens, nouvelle enveloppe de 2016, pour un montant de 7,72 M€, la reconstruction du collège Pissaro à Saint Maur pour un montant de 3,4 M€, la réhabilitation du collège Decroly à Saint Mandé pour un montant de 3,19 M€, la reconstruction du collège Liberté à Chevilly pour un montant de 2,94 M€, l'extension du collège Henri Barbusse à Alfortville pour un montant de 2,35 M€, l'extension du collège Jules Valles à Choisy pour un montant de 1,83 M€, les équipements informatiques nomades pour les collégiens, ancienne enveloppe de 2011, pour un montant de 7,72 M€.

Les programmes récurrents qui ont mobilisé 19,1 M€ sont en baisse de -0,5% et se répartissent en travaux de gros entretien (17,1 M€), subventions aux établissements d'enseignements (0,2 M€), informatisation dans les collèges (1,5 M€) et programme de développement du WIFI dans les collèges (0,6 M€).

Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs

Les secteurs de la culture, de la jeunesse, des sports et des loisirs représentent en 2016 un volume en dépenses d'investissement de 7,9 M€, en baisse de -1,4%.

Les programmes individuels, pour un montant de 3,8 M€ en baisse de -2,6% par rapport à 2015, concernent la Maison du handball (2 M€), le centre de développement chorégraphique la Briqueterie à Vitry (0,2 M€), le centre dramatique national du Val-de-Marne théâtre des quartiers à Ivry (0,6 M€), la rénovation du clos et du couvert du laboratoire d'archéologie (0,1 M€), la requalification de la signalétique et de l'accès au MACVAL (0,1 M€) ainsi que l'extension du bâtiment et la sécurisation du bâtiment des archives départementales à Créteil pour 0,5 M€.

Les programmes récurrents, en hausse de 26,6% pour un montant de 1 M€, concernent les travaux dans les villages vacances (0,6 M€), les travaux dans les bâtiments sportifs et culturels (0,3 M€) ainsi que les travaux de maintenance au musée d'art contemporain (0,1 M€).

Action sociale et prévention médico-sociale

Les secteurs de l'action sociale et de la prévention médico-sociale représentent en 2016 un volume en dépenses d'investissement de 19 M€, en baisse de -30,4%.

Les programmes récurrents sont en baisse de -20,8% pour un montant de 8,3 M€. Ces programmes concernent les études les travaux et l'informatisation des bâtiments des PMI (0,3 M€), des foyers (0,6 M€), des crèches (3,9 M€) des EDS (0,5 M€), ainsi que les subventions versées aux établissements pour personnes âgées (1,6 M€) et pour personnes handicapées (0,8 M€).

Les programmes individuels sont en baisse de -34,7% pour un montant de 9 M€. Les principales opérations sont la restructuration et l'extension du Foyer de Villiers-sur-Marne (2,4 M€), la restructuration et l'agrandissement de l'EDS d'Orly (Travaux T9) (1,9 M€), la réaffectation des locaux de l'ancienne gendarmerie de Choisy (1,5 M€), l'extension de l'EDS de Villeneuve Saint Georges (0,9 M€), le relogement de la PMI Charpy Petit Pré Sablières à Créteil (0,8 M€), la rénovation de la crèche Rodin à Champigny (0,4 M€), l'EDS de Champigny Centre Champs des Alouettes (0,3 M€), l'extension de l'espace insertion de l'EDS à Champigny (0,2 M€), la reconstruction de la PMI du Quartiers des Navigateurs à Orly (0,1 M€).

Réseau routier et transport

Les dépenses du réseau routier et des transports se sont élevées à 76,5 M€ en 2016, soit une baisse de -2,6%.

Les programmes récurrents sont en baisse de -12,9% pour un montant de 31,1 M€. Ces programmes concernent principalement les travaux de conservation du réseau routier (9,4 M€), de requalification du réseau (6,8 M€), de rénovation et de mise en sécurité (4,1 M€), de mise en accessibilité (2,4 M€), de réparation et d'entretien des ouvrages d'art (1,8 M€), de création de pistes cyclables (1,8 M€), de sécurité routière (1 M€) d'amélioration de franchissement des carrefours (1 M€).

Les programmes individuels sont en hausse de 6,5% pour un montant de 45,2 M€. Les opérations de plus d'un million d'euros sont le Tzen 5 à Ivry (11 M€), le fonds pour le financement de l'opération d'intérêt national (OIN) (4 M€), le Pont du Port à l'Anglais (3,3 M€), la requalification de la RD 60 à Thiais (2,8 M€), le RGPE secteur Bry – Villiers - Champigny SMR (2,6 M€), la RD 19 Maisons Alfort – Créteil – Bonneuil (2,3 M€), le T9 (2,2 M€), le RGPE secteur Champigny centre (2,1 M€), la RD 148 Joinville – Saint Maurice (1,9 M€), Comité d'axes ligne 180 (1,9 M€), Comité d'axes ligne 187 (1,5 M€), la RD 229 Valenton – Villeneuve Saint Georges (1,4 M€), le RGPE secteur Villejuif Louis Aragon (1 M€),

Aménagement, environnement, logement et développement économique

Les dépenses dans les secteurs de l'aménagement, de l'environnement, du logement et du développement économique ont représenté 56,4 M€ en 2016, en baisse de -18,2%.

Le montant des programmes récurrents augmentent de 5,6% pour un montant de 36,3 M€. Le principal programme est le plan département d'action pour le logement pour un montant de 20,2 M€. Par ailleurs, la participation du BG aux opérations d'eaux pluviales est de 11,7 M€, les dépenses concernant la défense contre les crues et les réseaux divers représentent 2 M€, les dépenses relatives au programme d'études pour les aménagements s'élèvent à 1 M€, et les subventions pour le soutien aux projets dans le secteur économique s'élèvent à 0,1 M€.

Les opérations individuelles représentent un montant de 16,6 M€, soit une baisse de -25%. Les principales opérations concernent le fonds pour le financement de l'opération d'intérêt national (5,5 M€), l'aménagement numérique du territoire (3,5 M€), les acquisitions foncières pour le parc des Lilas (1,7 M€), et la coulée verte La Tégéval (1 M€).

Les recettes d'investissement (hors emprunt et dotations) diminuent

Les recettes d'investissement hors emprunt se sont élevées à 35,82 M€ en 2016, en diminution de -8,7% par rapport à 2015.

Recettes d'investissement (hors emprunt et dotations)		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Subventions d'investissement	BP	76,89	63,76	47,11	48,48	47,34	40,88
	CA	37,69	36,03	40,82	33,43	35,36	28,90
	% évol.	-31,4%	-4,4%	13,3%	-18,1%	5,8%	-18,3%
	% exéc.	49%	57%	87%	69%	75%	71%
Opérations pour compte de tiers	BP	0,68	1,13	0,57	0,16	2,60	5,35
	CA	0,07	0,00	0,52	0,00	2,10	4,53
	% évol.		-100,0%		-100,0%		115,6%
	% exéc.	10%	0%	91%	0%	81%	85%
Autres immobilisations financières	BP	1,30	1,27	1,41	1,77	1,63	1,74
	CA	2,71	15,64	2,13	1,87	1,66	1,78
	% évol.		477,6%	-86,4%	-12,3%	-11,3%	7,8%
	% exéc.	209%	1231%	151%	106%	102%	102%
Autres recettes d'investissement	BP	1,90	1,34	0,03	0,06	0,06	0,11
	CA	0,88	0,08	0,41	0,56	0,13	0,61
	% évol.		-90,6%	387,1%	38,0%	-76,0%	352,8%
	% exéc.	46%	6%	1373%	902%	220%	539%
Total BP		80,77	67,50	49,12	50,47	51,63	48,09
Total CA		41,35	51,76	43,87	35,85	39,25	35,82
% évolution Global			25,2%	-15,2%	-18,3%	9,5%	-8,7%
% exécution Global		51%	77%	89%	71%	76%	74%
Montants en millions d'euros							

Les subventions reçues

Des recettes de subventions ont été perçues pour un montant de 28,9 M€, en baisse de -18,3%.

Financeurs	2014	2015	2016
Région	11,86	22,93	11,13
Etat	2,17	0,82	2,66
STIF	3,17	0,84	2,57
RATP	5,96	0,00	0,00
Départements	0,00	0,00	0,00
Communes et structures intercommunales	0,38	0,42	0,33
Autres groupements de collectivités	0,09	0,00	0,00
Agence de l'eau Seine Normandie	0,13	1,58	2,04
Autres établissements publics locaux	0,06	0,33	0,05
Fonds européens	0,24	0,15	0,14
Autres	2,64	1,56	3,24
DDEC - Dotation départementale d'équipement des collèges	6,66	6,66	6,66
Produits des amendes de radars automatiques	0,07	0,07	0,07
Total	33,43	35,36	28,90

Les opérations pour compte de tiers

Des recettes ont été perçues en 2016 au titre des opérations pour compte de tiers, soit le RGPE, pour un montant de 4,5 M€ contre 2,1 M€ en 2015.

Les autres immobilisations financières

En 2016, un montant de 1,8 M€ est perçu au titre des immobilisations financières, en augmentation de 7,8%.

Les autres recettes d'investissement

En 2016, les autres recettes d'investissement qui sont les divers remboursements de trop perçus augmentent en passant de 0,13 M€ à 0,61 M€.

Les produits de cessions

Pour rappel, les produits des cessions sont prévus au BP en investissement et réglés en fonctionnement.

En 2016, les produits de cession se sont élevés à 3,4 M€ contre 54,1 M€ en 2015, soit une très nette diminution de -93,7%.

Le niveau exceptionnel de 2015 s'expliquait par la vente du patrimoine de l'ex-SEMIDEP à Fontenay-sous-Bois et au Perreux-sur-Marne.

Produits des cessions		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Produits des cessions (prévus au BP en section d'investissement)	BP	4,43	7,09	7,16	7,38	23,06	12,62
	CA	3,99	6,05	3,94	3,63	54,08	3,38
	% évol.	97,6%	51,7%	-34,9%	-7,9%	1390,2%	-93,7%
Montants en millions d'euros							

Les dotations

Le FCTVA

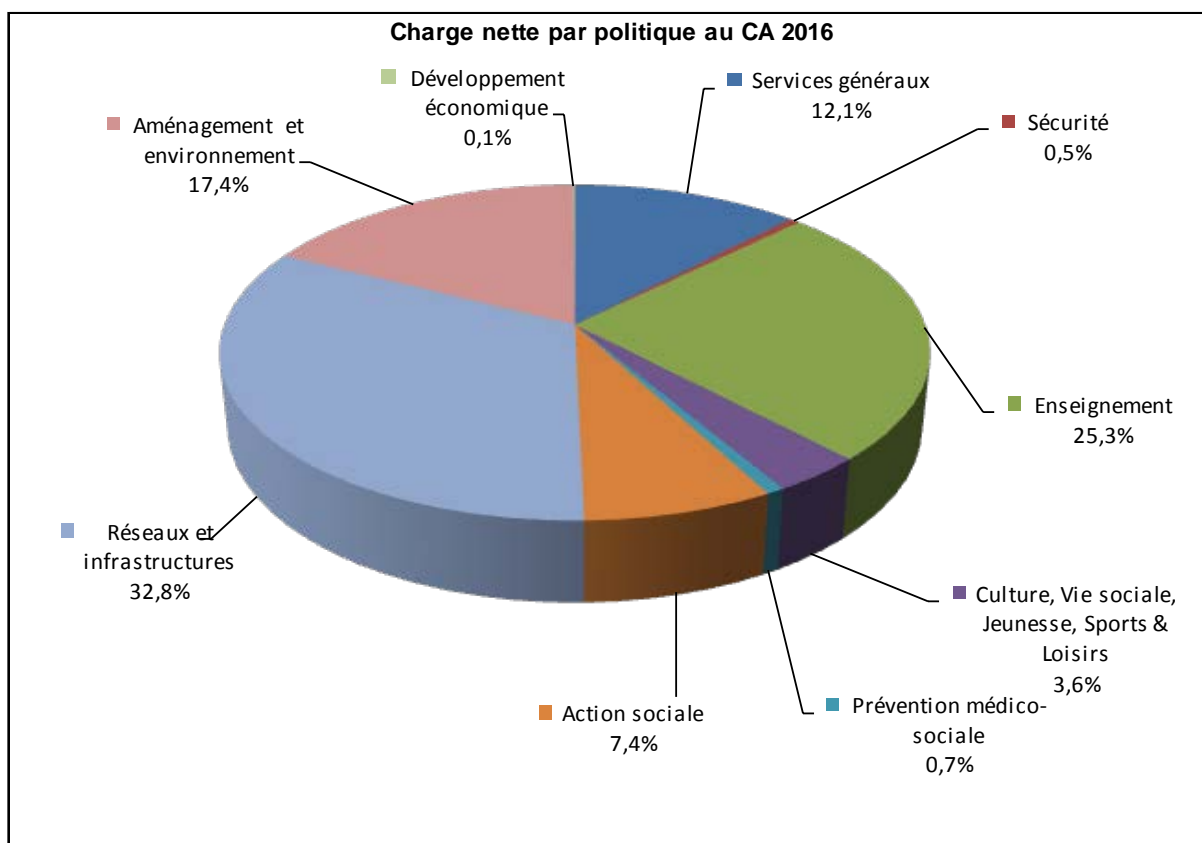
Le fonds de compensation de la TVA, qui est calculé sur la base des dépenses de l'année n-1, a été encaissé pour un montant 33,2 M€, soit une hausse de 4,2% par rapport au montant encaissé en 2015.

La structure de l'investissement en 2016

La structure de l'investissement est présentée en charge nette (les dépenses moins les recettes affectées) pour tenir compte du coût réel des opérations une fois les subventions prises en compte. Afin de considérer la part respective de l'investissement par secteurs, le remboursement en capital de la dette ainsi que les recettes non affectées (emprunt et FCTVA) ont été neutralisés.

Les trois postes les plus importants sont l'enseignement (25,3%), les réseaux et infrastructures (32,8%) et l'aménagement et l'environnement (17,4%)

Charge nette		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses d'investissement (hors capital de la dette)	BP	353,37	298,17	282,29	279,75	294,41	291,38
	CA	273,92	268,78	235,44	222,05	284,03	250,52
	% évol.	13,8%	-1,9%	-9,5%	-5,7%	27,9%	-11,8%
	% exéc.	78%	90%	84%	79%	96%	86%
Recettes d'investissement (hors emprunt et dotations)	BP	80,77	67,50	60,12	50,47	51,63	48,09
	CA	41,35	51,76	43,87	35,85	39,25	35,82
	% évol.	-27,5%	25,2%	-15,2%	-18,3%	9,5%	-8,7%
	% exéc.	51%	77%	73%	71%	76%	74%
Charge nette	BP	272,60	230,67	222,17	229,28	242,78	243,29
	CA	232,57	217,02	191,56	186,20	244,78	214,70
	% évol.	26,6%	-6,7%	-8,2%	-2,8%	31,5%	-12,3%
	% exéc.	85%	94%	87%	81%	101%	88%
Montants en millions d'euros							



3. L'équilibre du budget

L'épargne

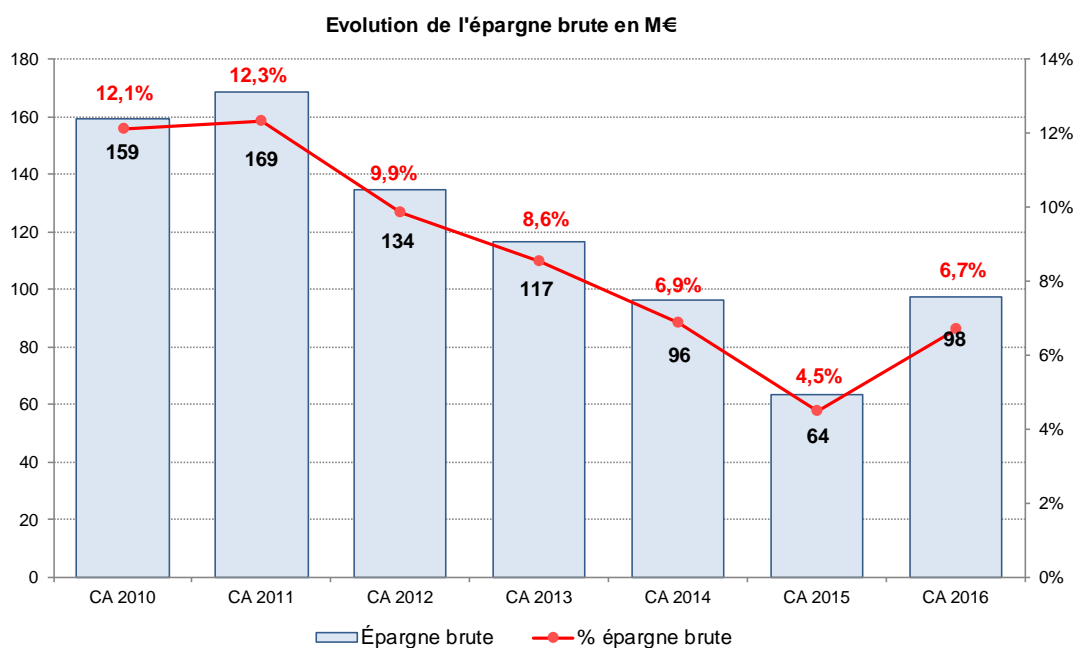
L'épargne brute

L'épargne brute, aussi appelée autofinancement brut, est égale à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle s'est élevée en 2016 à 97,6 M€, en hausse de 53,4%.

Le taux d'épargne brute, qui est le ratio entre l'épargne brute et les recettes de fonctionnement et qui mesure notre capacité à financer nos investissements, augmente pour passer de 4,5% en 2015 à 6,7% en 2016.

Cette amélioration de l'épargne brute s'explique par une augmentation contenue des dépenses de fonctionnement, ainsi que par des recettes fiscales dynamiques (DMTO et CVAE) et l'attribution de 12 M€ au titre du fonds d'urgence en faveur des départements en difficulté pour le RSA.

Epargne brute	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles de fonctionnement <i>hors produits des cessions</i>	1 368,2	1 361,9	1 365,8	1 396,7	1 417,1	1 452,8
Dépenses réelles de fonctionnement	1 199,6	1 227,4	1 249,0	1 300,6	1 353,5	1 355,2
Épargne brute (recettes - dépenses)	168,6	134,5	116,8	96,1	63,6	97,6
Taux d'évolution	5,9%	-20,3%	-13,1%	-17,8%	-33,8%	53,4%
Taux d'épargne brute (épargne brute / recettes de fonctionnement)	12,3%	9,9%	8,6%	6,9%	4,5%	6,7%
Montants en millions d'euros						



L'épargne nette

L'épargne nette est égale à la différence entre l'épargne brute, également appelée capacité d'autofinancement brute, et le remboursement en capital de la dette. Le montant de l'épargne nette s'est élevé en 2016 à 53,8 M€.

Épargne nette	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Épargne brute	168,6	134,5	116,8	96,1	63,6	97,6
Remboursement de dette (cptes 1641 & 16441 et débit cptes 16449)	21,5	21,4	29,1	34,2	40,3	43,8
Épargne nette (épargne brute - remboursement de dette)	147,1	113,1	87,7	61,8	23,3	53,8
Taux d'évolution	4,6%	-23,2%	-22,4%	-29,5%	-62,3%	131,1%
Recettes réelles de fonctionnement hors produits des cessions	1 368,21	1 361,90	1 365,75	1 396,68	1 417,08	1 452,82
Taux d'épargne nette (épargne nette / recettes de fonctionnement)	10,8%	8,3%	6,4%	4,4%	1,6%	3,7%
Montants en millions d'euros						

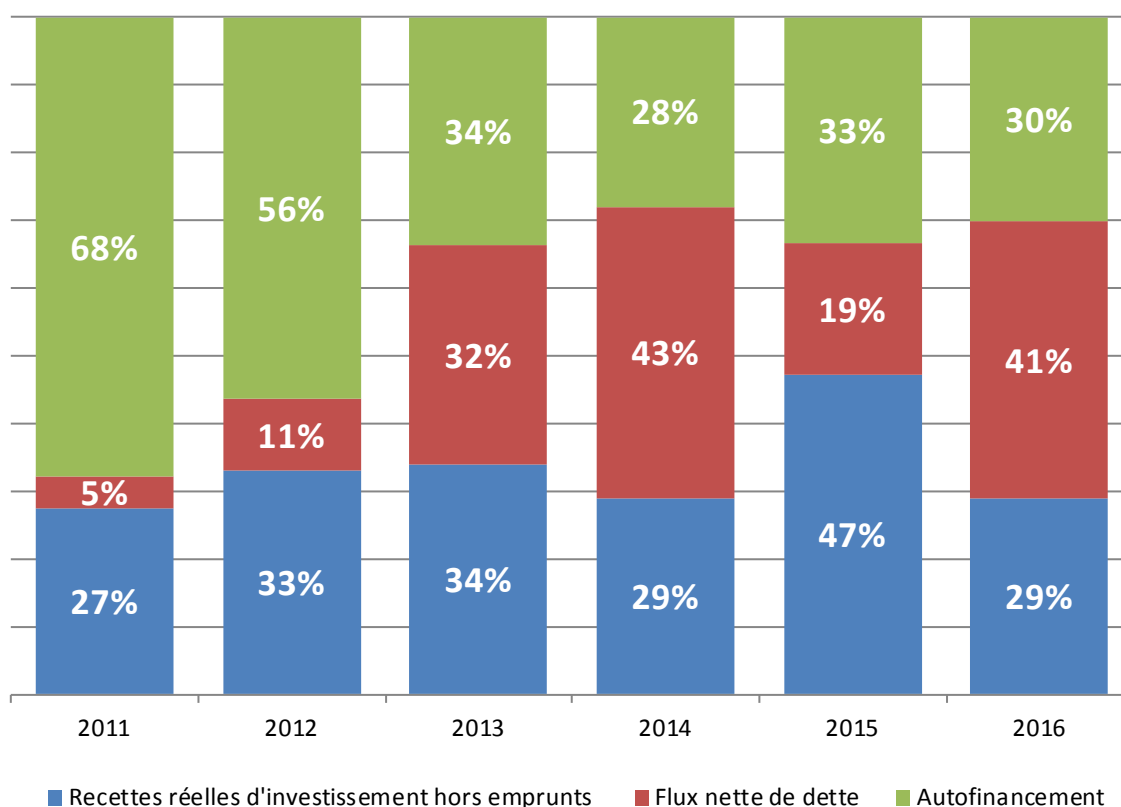
L'emprunt réalisé

L'emprunt est contracté à hauteur du besoin de financement non couvert par l'épargne (autofinancement), les recettes définitives d'investissements (dotations et subventions) et la reprise du résultat de l'année antérieure. Le besoin de financement intègre les restes à réaliser en investissement correspondant aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre.

En 2016, l'emprunt a été de 141,7 M€, en augmentation par rapport à 2015 (95,7M€, montant minoré compte-tenu des recettes exceptionnelles de cession du patrimoine ex SEMIDEP, et inférieur à la prévision du BP (166,5 M€).

Opérations réelles en M€		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes de fonctionnement (hors produits des cessions)	(A)	1 368,2	1 361,9	1 365,8	1 396,7	1 417,1	1 452,8
Dépenses de fonctionnement	(B)	1 199,6	1 227,4	1 249,0	1 300,6	1 353,5	1 355,2
Epargne brute	(C = A-B)	168,6	134,5	116,8	96,1	63,6	97,6
Dépenses d'investissement	(D)	295,4	329,2	264,5	256,3	324,3	289,8
Recettes d'investissement (produits des cessions compris)	(E)	75,2	88,4	79,9	64,2	133,8	72,4
Fonds de roulement (résultat brut) N-1	(F)	43,7	26,4	9,2	46,4	80,4	49,1
Besoin financement avant reports	(G = D-E-F-C)	7,8	80,0	58,6	49,6	46,6	70,7
Solde des restes à réaliser	(H)	-14,4	-7,7	-6,1	-28,2	-9,3	-16,8
Besoin d'emprunt	(I = G-H)	22,2	87,7	64,7	77,8	55,9	87,5
Emprunt réalisé	(J)	34,2	89,2	105,0	130,0	95,7	141,7
Fonds de roulement (résultat brut)	(K = J-G)	26,4	9,2	46,4	80,4	49,1	71,0
Variation du fonds de roulement	(L = K-F)	-17,3	-17,1	37,2	34,0	-31,3	21,9

Evolution de la structure de financement des dépenses



NB : les recettes exceptionnelles de cessions immobilières réalisés expliquent la structure atypique de l'année 2015.

4. Le résultat de clôture

Le compte administratif 2016 révèle un excédent brut de la section de fonctionnement de 70,54 M€. La section d'investissement, après la reprise des reports, est en déficit de -16,35 M€.

La section d'investissement

Section d'investissement	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles	371,06	397,85	340,49	276,72	283,70	340,11
Recettes d'ordre	100,68	164,29	125,60	123,76	182,87	144,10
S/total recettes d'investissement (A')	471,74	562,15	466,09	400,49	466,57	484,21
Report excédent investissement N-1 (C) (nature 001)	0,00	0,00	0,00	4,55	19,43	9,34
Total recettes d'investissement (A=A'+C)	471,74	562,15	466,09	405,04	486,00	493,55
Dépenses réelles	461,43	448,37	354,23	340,94	423,85	419,14
Dépenses d'ordre	34,44	93,26	46,23	44,67	52,82	73,91
S/t dépenses d'investissement (B')	495,88	541,64	400,45	385,61	476,66	493,05
Report déficit investissement N-1 (C) (nature 001)	57,46	81,59	61,08	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses d'investissement (B=B'+C)	553,34	623,23	461,54	385,61	476,66	493,05
Résultat investissement avant report (C=A-B) à reporter sur N+1 (nature 001)	-81,59	-61,08	4,55	19,43	9,34	0,50
Restes à réaliser recettes investissement	1,78	0,42	0,00	0,69	0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses investissement	16,14	8,14	6,05	28,92	9,27	16,85
Montant des restes à réaliser investissement (D)	-14,35	-7,72	-6,05	-28,23	-9,27	-16,85
Résultat d'investissement après report (E=C+D)	-95,95	-68,80	-1,51	-8,80	0,07	-16,35

La section de fonctionnement

Section de fonctionnement	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes réelles	1 372,19	1 367,96	1 369,69	1 400,31	1 471,16	1 456,20
Recettes d'ordre	31,44	32,05	37,73	37,43	52,18	52,12
S/t recettes de fonctionnement (F)	1 403,63	1 400,01	1 407,42	1 437,73	1 523,34	1 508,33
Report excédent fonctionnement N-1 (nature 002) (G)	1,61	0,84	0,48	40,34	52,13	39,77
Total Recettes de fonctionnement (F=F+G)	1 405,23	1 400,85	1 407,90	1 478,07	1 575,47	1 548,09
Dépenses réelles	1 199,60	1 227,45	1 248,95	1 300,62	1 353,47	1 355,23
Dépenses d'ordre	97,67	103,08	117,10	116,52	182,23	122,31
Total Dépenses de fonctionnement (H)	1 297,27	1 330,53	1 366,06	1 417,14	1 535,70	1 477,55
Excédent de fonctionnement avant reports (I=F-H)	107,96	70,32	41,84	60,93	39,77	70,54

Le résultat brut

L'excédent de fonctionnement avant reports s'élève à 70,54 M€ duquel est déduit le déficit après report de la section d'investissement (-16,35 M€). Le résultat brut (J) est donc de 54,2 M€.

Résultat	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat brut (J=E+I)	12,02	1,52	40,34	52,13	39,83	54,20
Restes à réaliser recettes fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser dépenses fonctionnement	0,84	0,48	0,19	0,26	0,07	0,00
Montant des restes à réaliser fonctionnement (K)	-0,84	-0,48	-0,19	-0,26	-0,07	0,00
Résultat net à affecter (L=J+K)	11,17	1,04	40,15	51,87	39,76	54,20

Le résultat net à affecter

Le résultat net correspond au résultat brut après couverture du solde des restes à réaliser en fonctionnement.

Dans la mesure où il n'y a pas de restes à réaliser en fonctionnement, le résultat net est égal au résultat brut soit 54,20 M€.

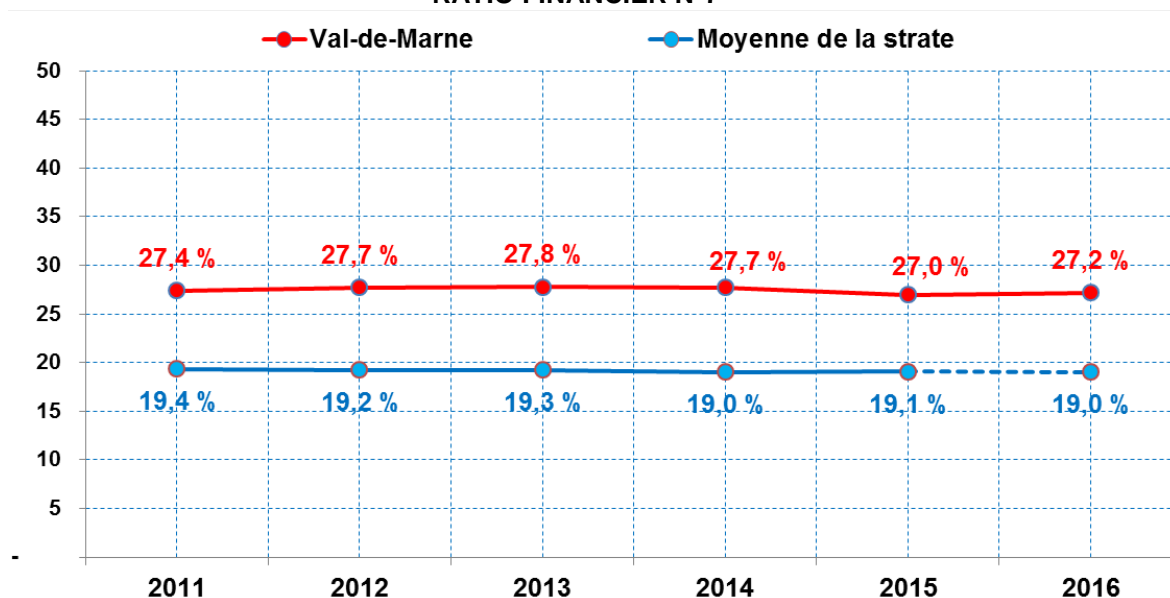
C'est ce résultat net qui doit donner lieu à une décision d'affectation de l'Assemblée départementale au budget supplémentaire 2017.

5. Ratios et indicateurs du Val-de-Marne en comparaison avec la moyenne de la strate (départements de +de 1.000.000 habitants)

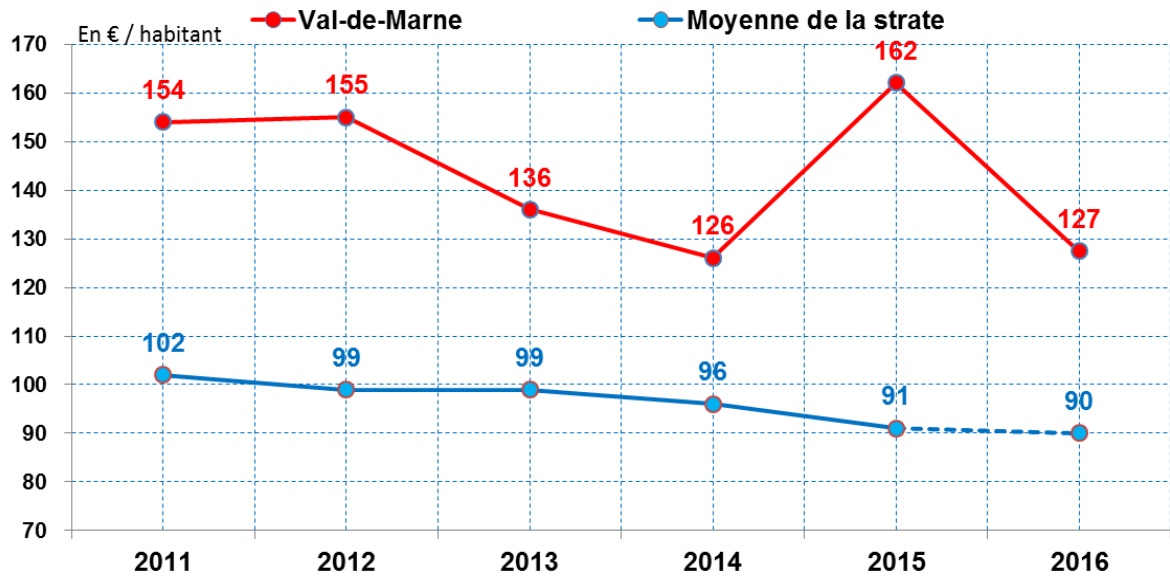
Les moyennes 2016 de la strate de référence ont été calculés sur 21 des 22 départements de + de 1.000.000 habitants à partir des chiffres des comptes de gestion des départements (*).

Le budget et sa structure

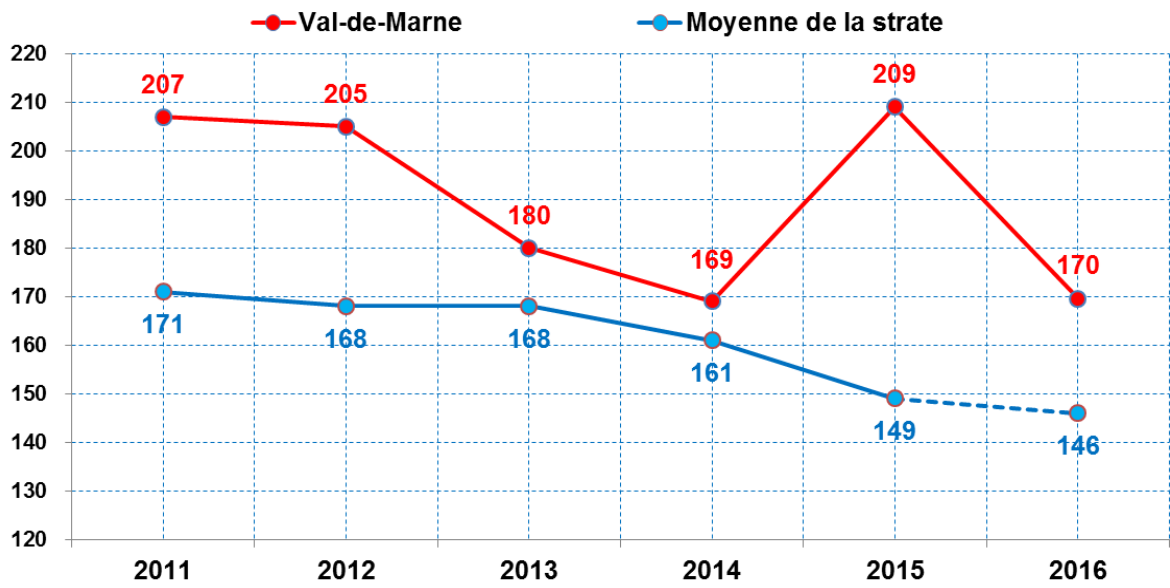
DEPENSES DE PERSONNEL / DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT RATIO FINANCIER N°7



DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR HABITANT

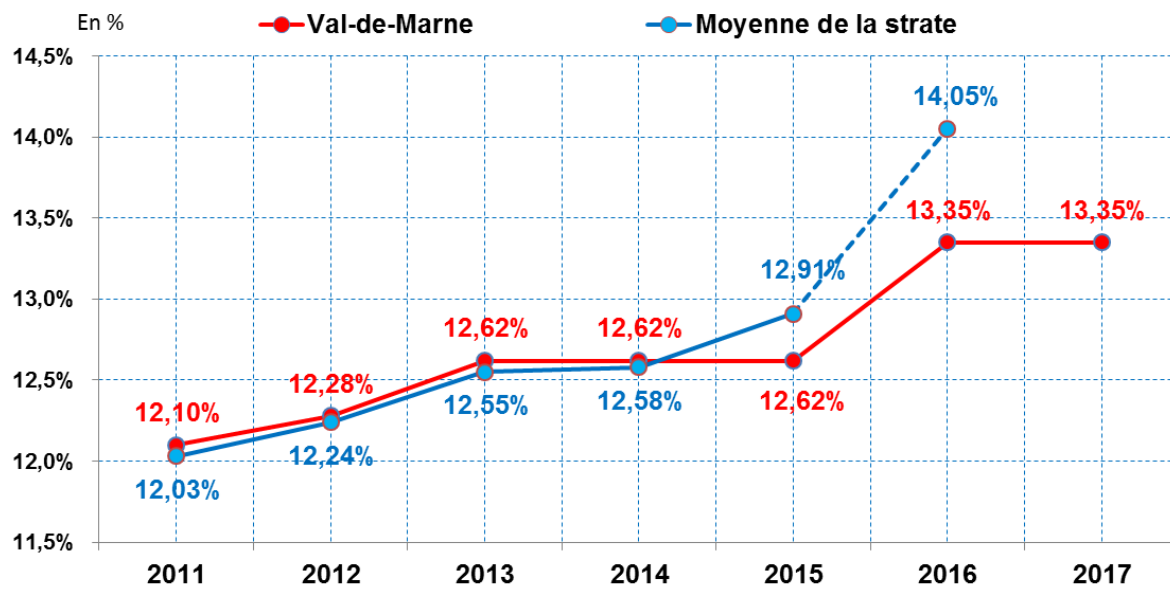


DEPENSES D'EQUIPEMENT + SUBVENTIONS PAR HABITANT



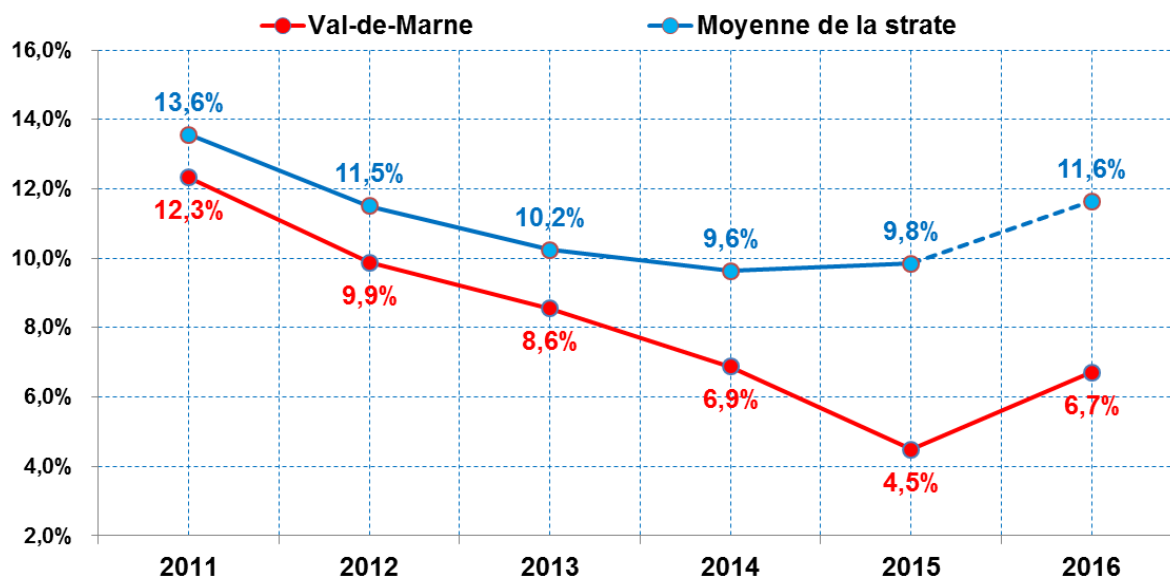
La fiscalité

TAUX DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES

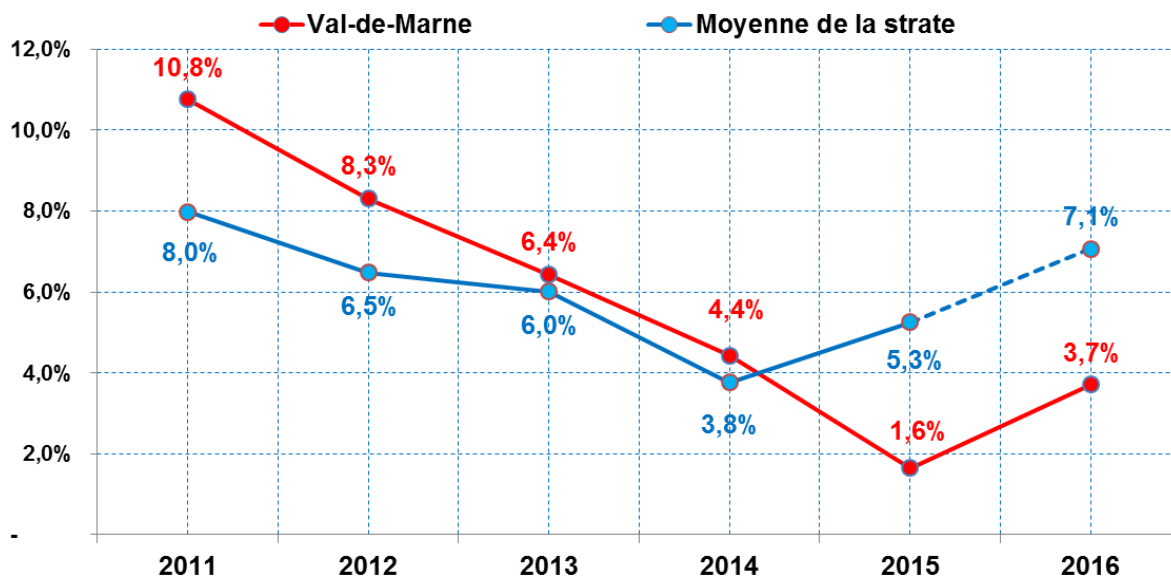


L'épargne

TAUX D'EPARGNE BRUTE

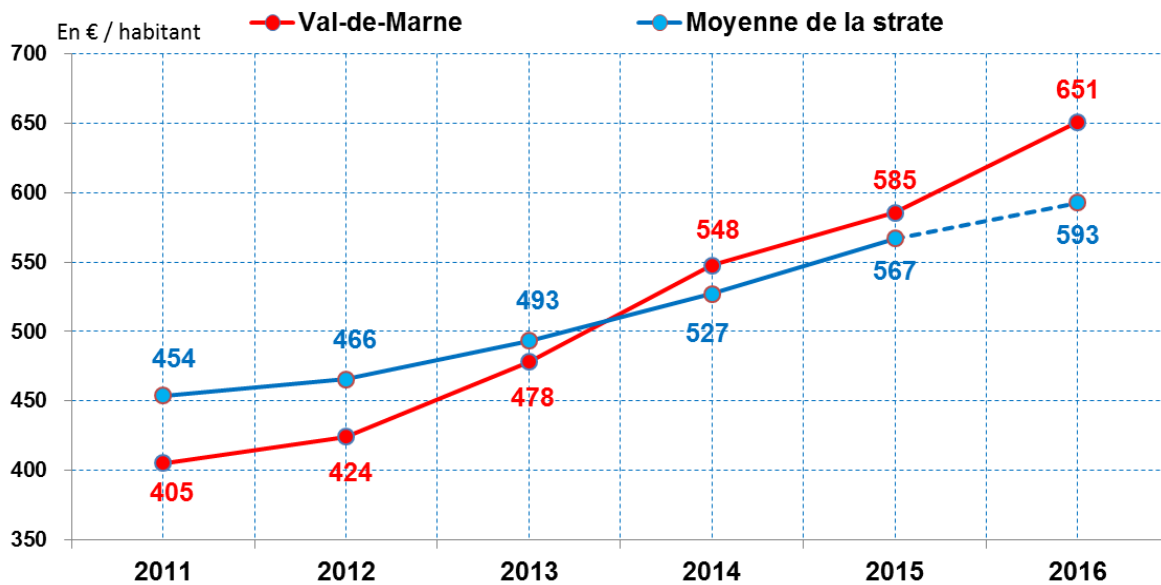


TAUX D'EPARGNE NETTE

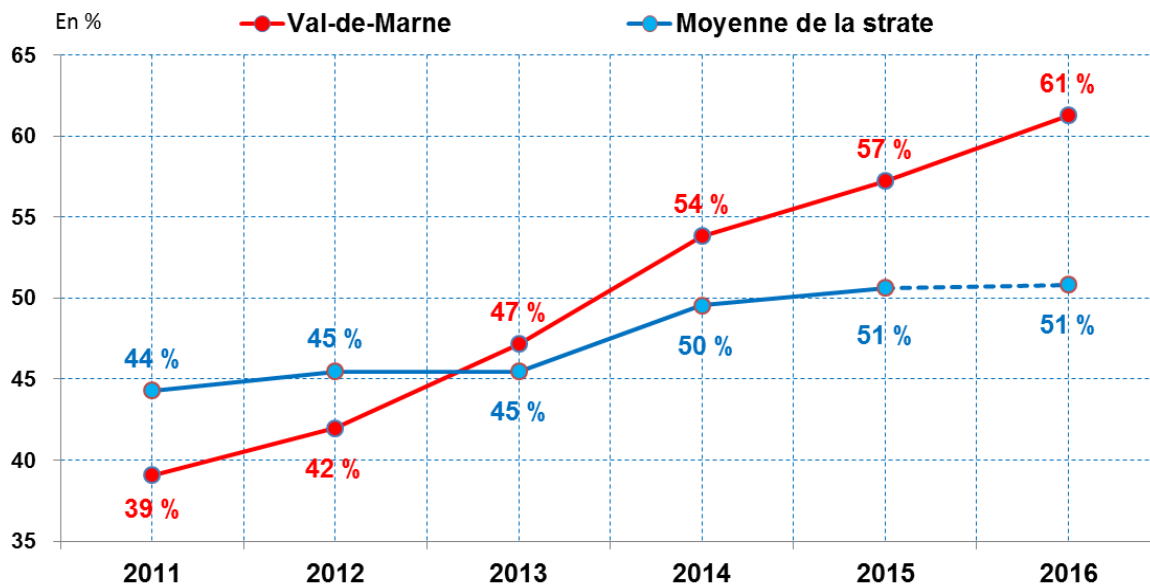


L'endettement

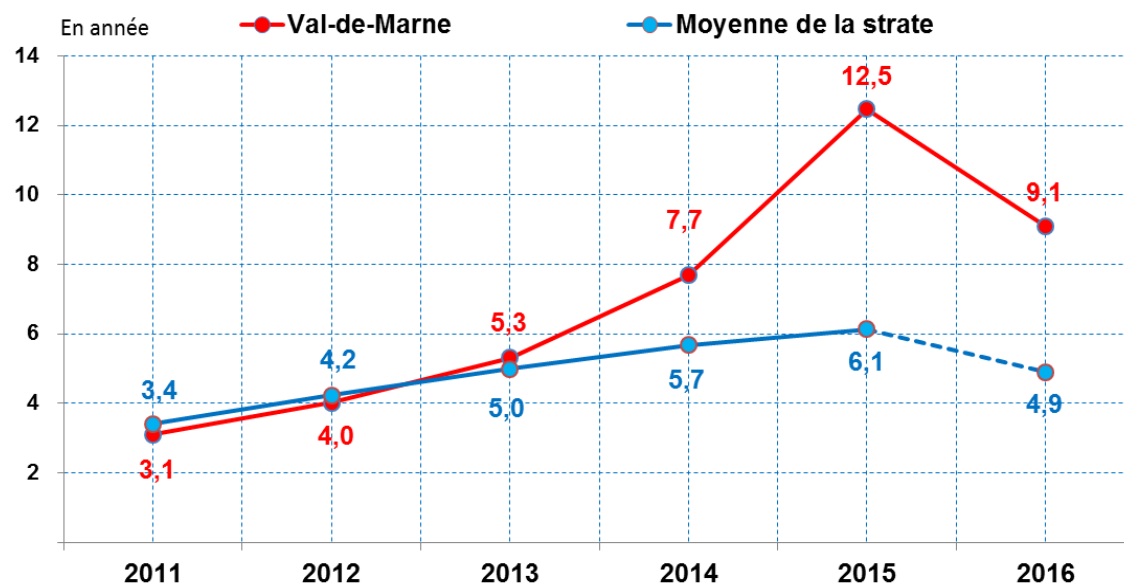
ENCOURS AU 31/12 / HABITANT - RATIO FINANCIER N°5



**ENCOURS AU 31 DECEMBRE / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT
RATIO FINANCIER N°11**



CAPACITE DE DESENDETTEMET : ENCOURS AU 31 DECEMBRE / ÉPARGNE BRUTE
(nombre d'années nécessaire pour rembourser la dette si le département y consacrait la totalité de son épargne brute)



Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Président du Conseil départemental,

Rapport présenté par :
M. SAVOLDELLI
Vice-Président du Conseil départemental